

ATOUT RISK MANAGER

LA REVUE
DES PROFESSIONNELS
DU RISQUE
ET DE L'ASSURANCE

Portrait

Benjamin Cogez,
directeur financier
de Bonduelle
Europe Long Life

— P. 06



Métier risk manager

Réseau international : congrès RIMS – Riskworld®. Retour à une fréquentation pré-Covid dans une ambiance sereine
Formation à la loupe : un nouveau Master 2 « droit et gestion des risques émergents » pour former des juristes (mais pas que) avertis
Le rendez-vous des assurtechs
— P. 34

Actualités de l'Amrae

La Journée scientifique : faire fructifier l'intelligence collective
Renouvellement de la gouvernance de l'Amrae
Panaché public et privé : les enseignements des Risk Transformation Awards 2024
LUCY 2024 : Assurance cyber, un marché apaisé dans un contexte fragile
lesrisquesdemacollectivite.fr : un outil de cartographie dédié aux risques des collectivités territoriales
— P. 43



La continuité d'activité

à l'heure des JO de Paris 2024 :
tout ira bien, faites vos Jeux !

— P. 19





POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, VOUS POUVEZ COMPTER SUR MMA

ROUSTESSE. Deuxième assureur du marché des professionnels et entreprises en France, notre appartenance au groupe Covéa nous confère une des meilleures solidités financières du marché.

PROXIMITÉ. À l'heure où de nombreux acteurs du monde de l'assurance centralisent leurs ressources, nous nous distinguons par notre maillage territorial en France et notre présence dans 150 pays à l'international pour accompagner les entreprises dans la gestion de leurs risques.

CONFIANCE. Face à la complexité croissante des risques d'entreprise, nos équipes agissent en partenaires d'affaires. Elles tissent au quotidien une relation forte avec les courtiers et risk managers dans un esprit de responsabilité.

**L'HUMAIN AU CŒUR
DE TOUTES NOS ENTREPRISES**
COURTAGE.MMA





ANNE PIOT D'ABZAC
Vice-présidente Communication
et secrétaire générale de l'Amrae,
directrice de la gouvernance
et des risques d'Ipsen Pharma



La flamme de la résilience

Nombre d'entreprises ont été concernées par la toute récente interruption des services de Microsoft, dont les répercussions ont été mondiales, paralysant notamment des aéroports et des gares. À l'heure où s'écrivent ces lignes, le bilan complet n'est pas encore dressé.

Paris s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques de 2024, un événement dont on attend qu'il transcende les frontières et réunisse le monde autour de l'excellence sportive. Son succès passera également par la réussite de la gestion des risques inhérents à un tel rassemblement.

Les risques sont multiples. La sécurité, bien sûr, avec la menace terroriste qui plane. Mais aussi les transports, les infrastructures, etc. Les entreprises doivent anticiper les impacts économiques, mais également logistiques, et organiser leur continuité d'activité en fonction. Les scénarios d'urgence sont élaborés, les plans de secours révisés, et les équipes mobilisées. Le dossier, sur ce thème, dans ce numéro d'*Atout Risk Manager* l'illustre concrètement.

S'agissant toujours de résilience, l'exemple de Bonduelle, dont les équipes ont su s'organiser et recourir à ce formidable outil qu'est la captive, est également fort intéressant et riche d'enseignements.

Continuité d'activité également et enfin pour l'Amrae, dont l'équipe permanente évolue, en capitalisant sur l'énergie et le formidable travail d'Hélène Dubillot, qui a décidé d'explorer d'autres horizons professionnels, en nous laissant, généreuse, de robustes fondations du Scientifique à l'Amrae et, tout aussi important, de solides liens développés au sein de notre écosystème. Les témoignages à cet égard sont éloquents.

La gouvernance de notre Association s'est aussi partiellement renouvelée à l'issue de notre assemblée générale, en mai dernier. Dans la continuité, de nouvelles forces vives donc, pour toujours œuvrer au service des adhérents et de l'intelligente démarche de gestion des risques.

Bonne lecture !

1904 - 2024
120
ans

 **Collomé
Frères**

**EX
PE
RT**

Demain, aujourd'hui, comme hier...

www.collome.fr

03 EDITO**06 PORTRAIT**

Benjamin Cogez,
directeur financier
de Bonduelle Europe Long Life

13 ACTEURS EN VUE

Hélène Dubillot, le couteau suisse
de l'Amrae range son étui
Gilbert Canaméras, ancien président
de l'Amrae, est décédé



— P. 19

DOSSIER : LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ À L'HEURE DES JO DE PARIS 2024 : TOUT IRA BIEN, FAITES VOS JEUX !

20 Zoom sur la préparation des entreprises pour assurer la continuité de l'activité pendant les Jeux Olympiques : cyber, transports, approvisionnement, logistique, commerces... Une organisation résiliente et maîtrisée.



— P. 31

À L'AFFICHE

31 Agenda**32** Revue de presse

— P. 34

MÉTIER RISK MANAGER

34 Réseau international : congrès RIMS – Riskworld®. Retour à une fréquentation pré-Covid dans une ambiance sereine

38 Formation à la loupe : un nouveau Master 2 « droit et gestion des risques émergents » pour former des juristes (mais pas que) avertis

40 Le rendez-vous des assurtechs



— P. 43

ACTUALITÉS DE L'AMRAE

43 La Journée scientifique : faire fructifier l'intelligence collective

54 Renouvellement de la gouvernance de l'Amrae

56 Panaché public et privé : les enseignements des Risk Transformation Awards 2024

58 LUCY 2024 : LUmière sur la CYberassurance. Assurance cyber : un marché apaisé dans un contexte fragile

62 lesrisquesdemacollectivite.fr : un outil de cartographie dédié aux risques des collectivités territoriales

— P. 66

BULLETIN D'ABONNEMENT



Cet ouvrage a été imprimé sur papier FSC (Forest Stewardship Council). La marque FSC signifie qu'une proportion de fibres de bois, utilisées dans la fabrication du papier, provient d'une forêt correctement gérée, satisfaisant à des normes rigoureuses au niveau environnemental, social et économique. Cette forêt d'origine a été inspectée et évaluée de façon indépendante sur la base des principes et critères de gestion forestière acceptés et approuvés par le FSC. FSC est une association internationale à but non lucratif travaillant pour améliorer la gestion forestière à travers le monde. www.fsc.org

Cet ouvrage a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), et la FIGC (Fédération de l'imprimerie et de la Communication Graphique).

La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :

- la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
- la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
- la collecte et le traitement des produits dangereux.

ATOUT RISK MANAGER est une revue de l'Amrae

36, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris - Tél. : 01 42 89 33 16 - atoutriskmanager@amrae.fr. **Directeur de la publication** : Oliver Wild. **Directeur de la rédaction** : Hubert de L'Estoile. **Rédacteur en chef** : Olivier Coppermann (SEITOSEI.ACTIFIN). **Comité éditorial** : François Beaume, Brigitte Bouquot, Hubert de L'Estoile, Isabelle Gout, Frédéric-Jean Hoguet, Anne Piot d'Abzac. **Conception et coordination éditoriale, secrétariat de rédaction** : Delphine Tardiveau SEITOSEI.ACTIFIN. **Ont contribué à ce numéro** : Journalistes : Nathalie Arensonas, Bruna Basini, Séverine Charon, Charlotte Cousin, Stéphanie Gallo, Aurélie Nicolas. **Direction artistique et mise en page** : Stéphane Paulin. **Crédits photos** : 3de, Lucas Bondu, Bonduelle, DR, Barbara Grossmann, Patrice Gueritot, Sandy Huffaker / RIMS (the Risk & Insurance Management Society®), iStockphoto, Sacha Lenormand, Éric Malemanche / Encre Noire, Paesslergung / Creative Commons, Charles de Toirac, David Venier. **Relations presse de l'Amrae** : amrae-presse@seitosei-actifin.com, 06 07 25 04 48. **Règle publicitaire** : FFE - 15, rue des Sablons - 75116 Paris - www.ffe.fr. **Directeur de la publicité** : Patrick Sarfati. **Chef de publicité** : Caroline Martin - Tél. : 01 40 09 66 18 - caroline.martin@ffe.fr. **Responsable technique** : Aurélie Vuillemin - Tél. : 01 53 36 20 35 - aurélie.vuillemin@ffe.fr. **Dépot légal** : juillet 2024, ISSN 2551-0703. Toute reproduction, même partielle, des textes publiés dans la revue ATOUT RISK MANAGER est interdite pour tous les pays, sans autorisation écrite préalable du directeur de publication. Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris - Tél. : 01 44 07 47 70 - Fax : 01 46 34 67 19. Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente. L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Sauf accords spéciaux, les manuscrits, textes et photos envoyés à la rédaction ne sont pas restitués. La citation de marque, nom de firme, etc. est faite sans but publicitaire et ne signifie en aucun cas que les procédés sont tombés dans le domaine public.

Par Nathalie
Arensonas



Extra-fin

Benjamin Cogez, directeur financier de Bonduelle Europe Long Life

BIO EXPRESS

Entre Bonduelle et Benjamin Cogez, 46 ans, c'est déjà une longue histoire. Entré en 2012 dans le groupe agroalimentaire comme directeur du contrôle financier et des assurances (2012-2018), il en devient directeur financier adjoint jusqu'en 2020, puis directeur financier groupe (2020-2023).

Il rejoint alors la société Bonduelle Europe Long Life, toujours aux fonctions de directeur financier. Diplômé de l'école de commerce Ieseg Business School de Lille en 2001, il commence sa carrière dans le domaine de l'audit chez PwC (2001-2010), où il occupe les postes de chef de mission puis de directeur de l'audit.

Il est parallèlement gérant d'un magasin Gitem, dans le Nord, spécialiste du petit et gros électroménager, avant de rejoindre le producteur et distributeur de lasers médicaux Osyris comme directeur financier jusqu'en 2012.



et autres légumes en boîte ou surgelés. Dans une Europe aujourd'hui si chahutée, se lever tous les matins pour rallier le siège social d'un groupe agroalimentaire qui accole l'expression « Europe Longue Vie » à son nom et se veut exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale a de quoi donner du baume au cœur à ce quadra flexitarien* férus de cyclisme. Et l'envie d'appuyer sur le champignon pour avaler ses quelques kilomètres quotidiens entre son domicile et Villeneuve d'Ascq, dans la banlieue lilloise, siège de l'entreprise familiale Bonduelle depuis sept générations.

Nordiste pur sucre – Benjamin Cogez grandit dans le triangle Lille, Douai, Valenciennes –, il n'a jamais quitté des yeux l'aiguille de sa boussole. Diplômé de l'Ieseg, école de commerce de l'université catholique de Lille, il débute dans l'audit et

« Nous identifions chaque année **six risques clés** [...]. L'idée motivant la fusion était d'**identifier les risques non couverts en interne et ainsi de trouver des couvertures assurances sur les risques résiduels**. Depuis, nous avons aussi créé une **captive de réassurance**. »

le conseil chez PwC, traverse la Manche pour travailler à Londres, s'essaye à l'électroménager comme gérant d'un magasin Gitem, avant de rejoindre une autre entreprise des Hauts-de-France, Osyris, spécialisée dans le développement

Directeur financier de Bonduelle Europe Long Life depuis moins d'un an, Benjamin Cogez, l'ancien risk manager et directeur des assurances qui est à l'origine de la captive de réassurance du groupe agroalimentaire Bonduelle, savoure le côté très opérationnel de sa nouvelle fonction. Ancien directeur financier groupe de cet acteur majeur de l'alimentation végétale en conserve, frais et surgelé, Benjamin Cogez prend en octobre 2023 la direction financière de Bonduelle Europe Long life. « Long life » est l'unité opérationnelle en charge de tout ce qui n'est pas frais : petits pois, carottes, haricots, lentilles, maïs



« Nous étudions régulièrement la faisabilité et l'opportunité de créer une captive ou d'avoir recours à des financements structurés. »

et la production de matériel médical. Celle-ci est située à quelques encabulations du groupe Bonduelle, où il pose finalement ses valises en 2012, recruté à l'époque comme directeur du contrôle financier et des assurances du Groupe.

Une captive avant l'heure

Sa fonction d'alors recouvre aussi la gestion des risques. À son arrivée, il met en place une cartographie des risques industriels parallèlement à la démarche de cartographie des risques globaux. Plus récemment, Benjamin Cogez décide de fusionner le pôle assurances avec le contrôle interne, l'audit et la gestion de risques. « La première cartographie a été conduite avec des consultants externes. Depuis, nous la répliquons en interne, pour chaque pays, chaque unité

opérationnelle, et au niveau du Groupe. Nous identifions chaque année six risques clés que nous présentons au conseil de surveillance, explique Benjamin Cogez. L'idée motivant la fusion était d'identifier les risques non couverts en interne et ainsi de trouver des couvertures assurances sur les risques résiduels. Depuis, nous avons aussi créé une captive de réassurance. » Il l'a concoctée aux petits oignons.

En juillet 2021, Bonduelle crée sa propre captive, accompagné par WTW. Rejoignant alors, avec un autre grand industriel français, Groupe SEB, le cercle très restreint des entreprises françaises ayant mis sur pied leur propre captive de réassurance domiciliée en France. Objectif de l'opération : couvrir les risques des sociétés du groupe Bonduelle SA et toutes les autres entités de l'entreprise familiale.

La captive, Bonduelle Ré, est alors dirigée par Grégory Sanson, directeur Finance, Transformation digitale et Développement. Benjamin Cogez en est le directeur général délégué (plus maintenant, depuis qu'il a quitté ses fonctions groupe).

Le durcissement du marché de l'assurance est l'élément déclencheur de cette décision. « Nous avions l'habitude de transférer au maximum nos risques à l'externe. Nous étudions régulièrement la faisabilité et l'opportunité de créer une captive ou d'avoir recours à des financements structurés », évoque Benjamin Cogez. Les tensions du marché de l'assurance sur le secteur agroalimentaire et la frilosité des assureurs, avec des primes qui s'étaient envolées, finissent par convaincre le directeur général de l'époque, Guillaume



* Qui a réduit sa consommation de viande, sans être pour autant devenu végétarien.

CHIFFRES-CLÉS

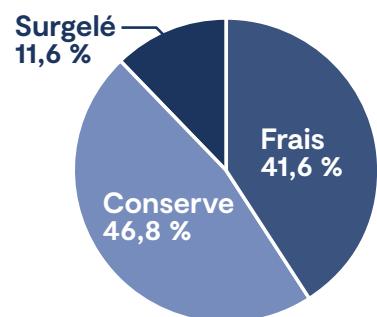


Chiffre d'affaires Groupe 2022-2023

2,4 Md€

Chiffre d'affaires Long Life 2022-2023

1,2 Md€



11 038
collaborateurs



171
ans d'histoire



2 030
agriculteurs partenaires



6 800
hectares de terres
cultivées dans le monde



Présence dans près de **100** pays, répartis sur 3 continents (Europe, Amériques, Eurasie)

42
sites agro-industriels
dans le monde



4 marques :
Bonduelle, Cassegrain,
Globus, Ready
Pac Bistro

Debrosse, et le président du conseil d'administration, Christophe Bonduelle, héritier de la dynastie, de donner leur feu vert. « Cela a alors pris tout son sens », souligne l'ancien directeur des assurances qui en avait donné l'impulsion. Arguments tactiques pour convaincre ? Couvrir 5 % à 10 % du programme dommages pour limiter la pression sur les primes d'assurance qui avaient explosé avant même la crise du Covid. Les assureurs ont apprécié, « nous montrions notre implication dans la protection de nos sites et de nos outils de production », relate Benjamin Cogez. Bonduelle n'a pas (encore) adhéré à la Fédération française des captives, « cela demande du temps homme », explique-t-il.

Déconsommation

Aujourd'hui directeur financier de la société européenne du Groupe dédiée à l'activité longue conservation (Long Life), une société à forte intensité de capital, Benjamin Cogez porte un regard plus opérationnel et industriel sur son métier :

« Le modèle économique de Bonduelle fait que nous devons financer des stocks. Nous produisons pendant trois mois des produits que nous stockons pendant des mois. Entretemps, il faut payer nos fournisseurs. Avec l'augmentation des prix de l'acier, de l'énergie, des assurances et des taux d'intérêt, le coût de nos stocks a été exponentiel. » Les tensions sur le pouvoir d'achat des consommateurs ont des conséquences directes sur l'activité de Bonduelle, notamment en grande distribution, tant sur la marque elle-même que sur les marques de distributeurs.

En quittant l'univers de la gestion des risques et des assurances, « je suis allé chercher plus d'opérationnel. Pendant dix ans, j'ai parlé finance avec des financiers, aujourd'hui, je parle performance avec des industriels et des commerciaux, et je participe à la prise de décision », se réjouit donc Benjamin Cogez. □



« Je suis allé chercher plus d'opérationnel. Pendant dix ans, j'ai parlé finance avec des financiers, aujourd'hui, **je parle performance avec des industriels et des commerciaux, et je participe à la prise de décision.** »



BONDUELLE EN DATES

1947

Naissance de la marque Bonduelle.

1969-1989

Déploiement en Europe : Allemagne, Benelux, Danemark, Espagne, Italie, Portugal, Royaume-Uni.

1853

Fondation de la distillerie « Lesaffre et Bonduelle, Alcools de l'Abbaye » par Louis-Antoine Bonduelle et Louis Lesaffre-Roussel, à Marquette-lez-Lille, dans le Nord de la France.

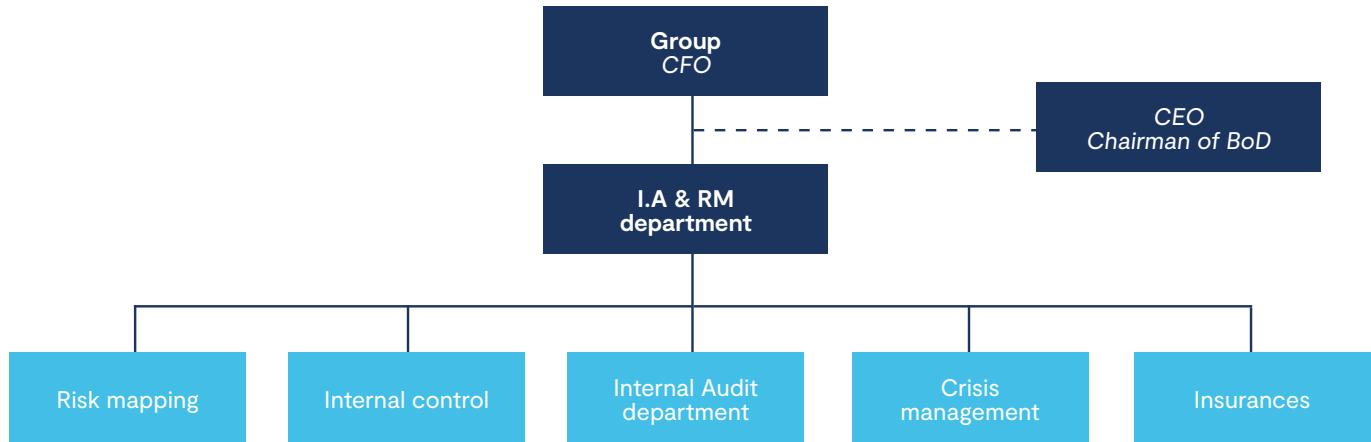
1968

Développement des surgelés.

1989

Rachat de la marque Cassegrain.

ORGANIGRAMME



BONDUELLE ET L'AMRAE

Bonduelle est adhérent de l'Amrae depuis 2013. « *Lorsque je suis arrivé, j'ai renouvelé le bail* », s'amuse Benjamin Cogez. Et s'il n'a pas toujours le temps de faire le déplacement aux Rencontres de Deauville, il trouve dans l'Association professionnelle une source d'informations sur un ensemble de sujets stratégiques. À titre d'exemple, pouvoir échanger avec d'autres entreprises membres de l'Amrae des situations et problématiques engendrées par les tensions géopolitiques et leurs répercussions sur l'activité de chacun. Les discussions portent sur les liens mère-filiales, les programmes assurantiels, la gestion des équipes. Ces échanges permettent de gagner un temps inestimable, de recueillir de nombreuses informations et de nouer un réseau. « *On est toujours plus intelligents à plusieurs* », ajoute Benjamin Cogez. La création de l'antenne de l'Association dans les Hauts-de-France ? « *Intéressante, mais la crainte est de s'y enfermer. Au final, nous continuons les rencontres informelles entre entreprises nordistes, elles ont toujours existé.* »



→Cinq questions à... Grégory Sanson, directeur finance, transformation digitale et développement géographique du groupe Bonduelle



« Chez Bonduelle, nous avons décidé de mettre en œuvre une gestion des risques à 360° en rassemblant audit interne, gestion de crise et gestion des assurances, c'est-à-dire transfert du risque. »

En tant que président de Lille Place Financière, quelles sont vos observations quant aux attentes des entreprises en matière de risk management ?

Les entreprises et leur gestion des risques ont gagné en maturité et élargi leurs compétences : sur les dispositifs réglementaires, la conformité, la CSRD et la double matérialité. Elles ont développé leur compréhension d'un monde et d'une économie en proie à des tensions géopolitiques internationales accrues aux répercussions directes sur notre quotidien.

Un certain nombre de risques comme le cyber et les risques climatiques sont désormais compris et appréhendés.

Cet ensemble forme une « nouvelle normalité » qui conduit le marché de l'assurance à déployer de nouvelles offres, tel le paramétrique, qui s'adaptent désormais mieux aux besoins des entreprises.

Que conseilleriez-vous à un dirigeant pour mettre en place la fonction risk management, tant en termes d'organisation que de profil pour la fonction ?

La fonction est devenue dominante, incontestée et incontestable. Elle fait partie intégrante de la réflexion stratégique et est créatrice de valeur : à tout risque, nous tentons de trouver une opportunité. Il faut sortir

de cette vision anxiogène des « facteurs de risques » des rapports annuels pour concomitamment expliquer les opportunités que l'entreprise cherche à atteindre : c'est un rapport coûts/bénéfices.

Chez Bonduelle, nous avons décidé de mettre en œuvre une gestion des risques à 360° en rassemblant audit interne, gestion de crise et gestion des assurances, c'est-à-dire transfert du risque. Ainsi, nous évitons le mode d'organisation en silos.

À mon sens, il faut structurer la fonction autour d'un profil expérimenté de risk manager, plus que d'auditeur financier externe, associé à une équipe spécialiste des enjeux financiers, notamment pour savoir quantifier, et à des experts métier. Quant à l'auditeur interne, il doit savoir s'entourer d'opérationnels dans la conduite des missions : c'est un enrichissement pour les deux parties.

Enfin, l'équipe de gestion des risques doit désormais monter en compétences sur les questions de durabilité.

Observez-vous une attention particulière des entreprises familiales à la gestion des risques ?

Outre les aspects historiques de protection du patrimoine, il existe une très forte sensibilité au risque de réputation, surtout pour les entreprises éponymes. La famille est attentive à l'impact et au fonctionnement de l'organisation et de ses équipes. Dans notre métier de la distribution alimentaire, nous avons vocation à promouvoir nos parts pris en développement durable, comme la mise en avant de notre label B Corp en cours de certification (label

international qui reconnaît les bonnes pratiques des entreprises en termes d'impact social, sociétal et environnemental). Les entreprises patrimoniales ont une logique de long terme qui rime avec prévention des risques.

Bonduelle a créé sa captive en France il y a trois ans. Quels premiers enseignements en tirez-vous ?

Une captive en France, c'est extrêmement encadré et requiert beaucoup de formalisme. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est très exigeante. C'est un magnifique outil au service de la stratégie et du pilotage de ses risques. Nous sommes en train d'appréhender comment l'intégrer au mieux au pilotage des unités opérationnelles.

À l'origine, elle nous a servi pour compléter nos programmes et avoir une plus grande maîtrise de nos franchises. La loi de finance sur les captives à la française a été adoptée en décembre 2022, le décret d'application a été publié en juin 2023.

Nous avons immatriculé Bonduelle Ré le 26 mars 2021 au registre du commerce et des sociétés de Lille et l'ACPR nous a agréés en juin 2021. Cette localisation s'imposait pour une entreprise aussi profondément ancrée en France que Bonduelle et nous avions confiance dans l'adoption du texte, notamment grâce à l'action de l'Amrae.

Allez-vous rejoindre la Fédération française des captives d'entreprise (FFCE) ?

Nous étudions cette possibilité. Comme en toutes choses, il faut que la proposition de valeur soit claire et forte !



Alkera.

L'imprévu s'arrête là.

Le Groupe Alkera propose une offre complète
avant, pendant et après sinistre.



Nos 890 experts vous accompagnent dans la gestion de vos sinistres
sur l'ensemble du territoire métropolitain, en Outre-Mer et à l'international.

Construction • Dommages aux biens • International • Matériel, bris de machine • Pertes d'exploitation, finances • Protection juridique • RC industrielle, décennale, construction • TRC • TRME • RCCI • Audiovisuel • Evénementiel • Fine Art • Sécheresse • Transport • Vol • Cyber •

www.alkera.fr



Par Bruna
Basini

Hélène Dubillot, le couteau suisse de l'Amrae range son étui

Après quinze ans au service de l'Association, Hélène Dubillot a tiré sa révérence. Retour sur un parcours riche en émotions.



HÉLÈNE DUBILLOT

Directrice du pôle scientifique
et de développement des régions de l'Amrae

La directrice du pôle scientifique et de développement des régions a clos le chapitre de l'Amrae après quinze années, avec le sentiment du devoir accompli et la mémoire encore vive en émotions de Rencontres à Deauville. Ses anciens collègues sont unanimes à saluer la contribution de ce « *couteau suisse de compétences* » au management des connaissances de l'Association. De la détection des bruits du métier à l'organisation des temps forts, en passant par le suivi des publications et l'animation du réseau d'adhérents et de partenaires.

Les Rencontres : le point d'orgue de l'année

« *Les Rencontres !* » s'exclame Hélène Dubillot. C'est le point d'orgue de l'année son moment préféré. Ces Rencontres, qui se déroulent chaque mois de février à Deauville, sont pour les adhérents de l'Association comparables en intensité au Festival de Cannes, le ricanement des mouettes en plus. Pour Hélène Dubillot, ce rendez-vous est un concentré de pression maximale et l'aboutissement d'un marathon de réunions, appels téléphoniques, courriels, rapports d'étapes et cajoleries de gentille organisatrice. De cette masse de travail engrangée tout au long de l'année avec les permanents de l'Amrae dépend, pour une large part et jusqu'à la dernière minute, la réussite de ce grand raout annuel. « *Gérer quelque 3 000 congressistes, accueillir les 150 intervenants des 30 ateliers, être en coulisses, sur la scène des plénières avec les grands témoins, les danseurs et les performeurs d'*Oh Yes !*, observer l'envers du décor, mais aussi surmonter*

les petites crises et participer aux dîners d'équipe du vendredi soir quand la pression retombe, que l'on est très fatigué et que l'on rit de tout ! Je garde en mémoire tous ces moments », narre l'intéressée qui vient de tourner la page de l'Amrae.

Lors de ses dernières Rencontres, elle a vibré en coulisses aux côtés des conférencières Sylvie Jéhanno, présidente-directrice générale du groupe Dalkia, et Sophie Lavaud, l'alpiniste franco-suisse qui a gravi les 14 sommets de plus de 8000 mètres de la planète. Le 30 avril, elle a contemplé pour la dernière fois le paysage affiché sur le fond d'écran de son ordinateur de bureau, en se promettant de visiter un jour ces grands parcs américains qui la faisaient rêver en buvant son café matinal.

Sur un malentendu...

Dire que tout a commencé il y a plus de quinze ans sur un malentendu. Ou plutôt sur la « *fausse bonne idée* » de son ancien patron chez Bouygues Telecom, Bruno Dunoyer de Segonzac. Hélène Dubillot est alors risk manager depuis deux ans. En 2008, il décide d'emmener sa collaboratrice aux Rencontres en signe d'appréciation. « *Manque de chance, contre toute attente elle m'a déclaré, enthousiaste avec des étoiles dans les yeux : c'est ça que je veux faire* », se souvient-il. Pour elle, le « *ça* » est « *une expansion intellectuelle formidable !* »

Comme si l'histoire était déjà écrite, Bénédicte Huot de Luze, alors directrice du pôle scientifique de l'Amrae, cherche quelqu'un pour l'épauler. En quelques mois l'affaire est entendue. Les deux ont tout pour faire la paire. Elles viennent du privé et parlent le même langage.

Hélène Dubillot est plus que capée pour le poste. Après une éducation stricte marquée par « *un septennat chez les sœurs de Saint-François-Xavier, où j'avais cultivé l'art de la rigueur (le carré), mais surtout de la diplomatie (le rond)* » au lycée Madeleine Daniélou de Rueil-Malmaison et des études de droit à Nanterre vécues comme une plongée en terre inconnue « *hors de l'assistanat* », la jeune diplômée a très vite entamé une carrière chez Bouygues Telecom. En quittant l'opérateur, elle est à tu et à toi avec les responsables de toutes les fonctions transverses qui échangent avec elle sur le risque, le contrôle interne, l'audit, les systèmes d'information et les ressources humaines. « *Hélène a toujours su aller à la fois au fond des choses et au contact des autres, mais pas au sens d'un relationnel de cocktail* », souligne Bruno Dunoyer de Segonzac, admiratif de son côté à la fois « *carré et rond* ».

La cheville ouvrière d'un dispositif complexe

L'Amrae a beau être une PME, son organigramme offre aussi une très belle complexité. Il faut jongler entre, d'un

côté, les salariés permanents chargés de l'administratif, de la gestion des quelque 2 500 adhérents et des formations et, de l'autre, les têtes pensantes bénévoles, du président aux membres du conseil d'administration, du comité exécutif et des 13 commissions. Situé au carrefour de ces deux univers, le comité de coordination scientifique fait en permanence la bascule entre les deux. « *Notre rôle consistait à moissonner et à manager une somme de connaissances*, résume Bénédicte Huot de Luze, qui occupera ensuite la fonction de déléguée générale de l'Amrae. Avec Hélène, nous devions faire remonter de la réflexion et de la substance, capter les bonnes pratiques des adhérents pour promouvoir le métier de risk manager, encore mal compris au sein des entreprises, animer un programme scientifique, superviser les publications et organiser les deux grands rendez-vous annuels, les Rencontres et la Journée scientifique du mois de juin », complète-t-elle.

Au quotidien, le duo Dubillot-Huot de Luze donne la pleine mesure de sa complémentarité.

« *On a développé une veille sur les problématiques de demain. Hélène a ainsi senti venir le sujet des recours collectifs cinq ans avant tout le monde, elle était aussi très orientée processus. Elle déroulait, tandis que j'étais davantage dans la communication et la détection des signaux faibles* », souligne l'ex-déléguée générale de l'Amrae.



Deuxième temps fort de l'année pour Hélène Dubillot : la Journée scientifique de l'Amrae, au Pavillon Royal, à Paris.

Pour Philippe Noirot, ancien président de la commission de management global des risques (ERM), Hélène Dubillot était la cheville ouvrière du dispositif. « *Elle avait les qualités d'organisation, le sens du relationnel et savait être à l'écoute des bruits du métier.* » Surtout, elle a démontré sa capacité à gérer au fil de l'eau l'organisation du congrès de Deauville, pour lequel la seule composition des 30 ateliers est un casse-tête sans nom. Et rebelote en juin, au moment de la Journée scientifique qui présente les travaux des commissions. « *Hélène y parvenait avec la juste dose de patience, de détermination et d'amabilité* », se souvient Anne-Marie Fournier, directrice scientifique de l'Amrae à l'époque. Estelle Joso dit avoir été marquée par sa gentillesse et son professionnalisme, à son arrivée il y a six ans pour copiloter le comité scientifique. « *Elle m'a super bien accueillie dès notre première rencontre et, surtout, Hélène était un vrai couteau suisse de compétences.* » Très vite, cette mère de deux jeunes enfants qui cherchait un temps partiel à l'Amrae pour leur consacrer davantage de temps, verse dans les heures sup' associatives. « *Elle était très scrupuleuse, elle n'a jamais compté ses heures* », relate Brigitte Bouquot, ancienne présidente de l'Association. La relecture des notes et parutions en lien avec les auteurs en est un bon exemple. Durant son mandat, Hélène Dubillot a supervisé la parution de 110 publications, de leur rédaction de A à Z pour certaines à leur mise en ligne. « *On savait qu'après son passage, on n'avait plus de soucis à se faire, c'était une grande sécurité pour nous tous* », poursuit Brigitte Bouquot.

Une forte curiosité pour tous les sujets risques

De l'avis général, la directrice du pôle scientifique a aussi été motrice pour sensibiliser les têtes pensantes à diverses problématiques. « *Je m'intéressais au cyber, déjà perçu comme un risque montant chez Bouygues Telecom, c'est un sujet que j'ai aussitôt proposé aux administrateurs* », glisse-t-elle. Ses autres thèmes de prédilection étaient multiples : financement des risques, coût du risque, risque RH, SIGR, climat, etc. L'ex-risk manager a également piloté la conception d'une cartographie des risques pour

les PME, en partenariat avec le Medef Deux-Sèvres, et participé aux cotés de Marie-Élise Lorin – avec le support de Lolita Crombez, sa chargée de mission –, à la transposition pour les collectivités locales qui sera déployée dans les prochains mois.

« *Dotée d'une forte curiosité intellectuelle, Hélène s'est ouverte à tous les sujets risques. À travers la coordination des publications et des ateliers des Rencontres, elle a permis la diffusion attendue des clés de compréhension auprès des adhérents* », confie Hubert de l'Estoile, délégué général de l'Amrae. « *Hélène a été une force de proposition à travers sa veille tous azimuts sur nos sujets, couplée avec son sens de l'organisation et un vrai talent pour l'échange et le partage* », appuie François Beaume, vice-président de l'Amrae en charge de la présidence du comité scientifique permanent.

À 54 ans, libérée désormais de toute obligation professionnelle, Hélène Dubillot compte se « *faire plaisir pendant les dix prochaines années pour concrétiser des tas d'envies* ». Elle qui se réveille tous les jours en mode projet n'en manque pas : voyager, assouvir sa passion pour la Toscane et les peintres de la Renaissance, approfondir ses connaissances sur l'histoire des rois de France et leurs châteaux, dont Chambord, visité près de 20 fois, soigner son bout de forêt en Sologne, et écrire. « *À la Toussaint on s'est réunis en famille pour parler de tout cela et j'ai dit : Je fonce, je prends le risque.* » Un risque pleinement cartographié. ■

« *Hélène a toujours su aller à la fois au fond des choses et au contact des autres,* mais pas au sens d'un relationnel de cocktail. ■

BRUNO DUNOYER DE SEGONZAC
Ancien vice-président de l'Amrae

FRANÇOIS BEAUME

Vice-président de l'Amrae

« **Hélène a été une force de proposition à travers sa veille tous azimuts sur nos sujets, couplée avec son sens de l'organisation et un vrai talent pour l'échange et le partage.** »



Coach de la Journée des commissions 2014.



En rôde lors des 29^e Rencontres Amrae.



Dea ex machina de la Journée scientifique.



Hélène dans sa nouvelle vie : l'appel de la forêt.

Ils ont bougé

Philippe Jubert, précédemment directeur juridique grands projets France chez NGE, est désormais directeur juridique et gestion contractuelle chez Eiffage Génie Civil.

Brahim Marrouchi, anciennement chargé des programmes d'assurance chez BNP Paribas, est maintenant insurance manager chez Renault SAS.

Louis Odonovan, précédemment gestionnaire risques chez Fonds de Garantie des Victimes, est désormais responsable risques et contrôle interne chez Mutuelle Familiale.

Béatrice Pierrat, auparavant risk manager corporate chez Renault SAS, est aujourd'hui risk manager SI et externalisation chez La Poste.

En vue



Gilbert Canaméras, ancien président de l'Amrae (2011-2015), est décédé

Le monde du risk management est en deuil, Gilbert Canaméras s'est éteint à 74 ans, le 11 juin 2024, des suites d'une maladie foudroyante.

Poursuivant la stratégie d'ouverture de l'Association conduite par son prédécesseur, Gilbert lança en 2014 *Atout Risk Manager*, la revue trimestrielle de l'Amrae. La même année, convaincu de la diffusion des bonnes pratiques du risk management dans les pays francophones, il posa, avec le soutien de l'Amrae, les bases du développement de la gestion des risques en Afrique francophone en créant le club FrancoRisk.

L'ouverture aux autres chevillée au corps, sa préoccupation permanente du dialogue avec toutes les fonctions de l'entreprise fut à l'origine des rencontres ANDRH/Amrae avec les professionnels des ressources humaines.

La fin de son mandat de président de l'Amrae, en 2015, le conduisit vers le secrétariat général de la Ferma, où son souci constant du rassemblement, de l'écoute et d'une vision partagée permirent à la fédération européenne de se développer en profondeur.

Spécialiste des financements internationaux, co-auteur d'un ouvrage sur le dialogue ONG et entreprises, Européen convaincu, l'international était sa passion. Ses différents postes chez Spie, Schneider ou Eramet le firent agir aux quatre coins du globe, son mandat de conseiller du commerce extérieur (CCE) fut rendu uniquement en 2023, preuve d'une diplomatie toujours vivace.

Sportif accompli, skieur chevronné, nombreux sont ceux qui l'ont vu tourner le week-end à Longchamp sur son vélo de compétition. Depuis 2021, il s'investissait dans sa « Grande Galerie », galerie d'art qu'il avait rénovée à Uzès, sa ville natale. La saison 2024 venait de commencer.

À son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous transmettons nos sincères condoléances et nos très amicales pensées, au nom de toute la communauté du risk management.



« Le conseil d'administration de l'Amrae, son bureau permanent et l'ensemble des adhérents s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches. Président de l'Amrae de 2011 à 2015, puis président du club FrancoRisk, **Gilbert a été un formidable ambassadeur de notre Association et du risk management**. Nos pensées vont aussi à Viviane Labonne et Marc de Pommereau, Gilbert fut pour eux un formidable compagnon de route. Sa joie, son bel et brillant esprit, son lumineux sourire vont nous manquer. »



OLIVER WILD
Président de l'Amrae depuis 2019

« **Gilbert avait la passion de l'entreprise et de son développement.** Il a renforcé la vision scientifique de l'Amrae par ses compétences juridiques et financières, tout en rapprochant des enjeux de gouvernance et des dirigeants. À la Ferma et au club FrancoRisk, il a exprimé une **grande ambition sur le rôle de la France dans la gestion des risques** en termes de développement économique, faisant ainsi **rayonner l'Amrae** au plan politique. Curieux et attentionné, il aimait profondément les gens, savait les accueillir à l'Association et les y guider fidèlement. »

BRIGITTE BOUQUOT
Présidente de la FFCE, présidente de l'Amrae de 2015 à 2019



Un long article sera consacré à Gilbert Canaméras dans le prochain numéro d'*Atout Risk Manager*.

Nouveaux adhérents entre mi-mars et mi-juin 2024

Ils ont rejoint l'Amrae

Émilie Augustin

Responsable risques opérationnels
et contrôle interne
Mutex

Daniella Azevedo Michel

Director for risks management
Eutelsat

Audrey Babouram

Head of insurance employee benefits
Essilor International

Cristiana Báez

Head risk mitigation & insurance
Gavi, the Vaccine Alliance

Ségolène Bénet

Chargée des assurances
et de la conformité
Holder SAS

Emmanuel Bernuchon

Directeur des assurances
Kering

Olivia Bourgeois

Directrice juridique
Spiecapag

Jocelyne Chettiar

Avocat

Sirine Cich

Chargée de risques et assurances
Tereos

Mickaël de Andrade

Financial services risk & regulatory
PwC

Guillaume Desmure

Avocat associé
SCP de Angelis & Associés

Anamaria Dragusi

Responsable contrôle interne
Laboratoires Théa

Loïc Estublier

Risks & compliance manager
Institut Mérieux

Valérie Euphrosine

Contrôle interne
Mutex

Lou Fouad Esthère Goueye

Responsable du plan de continuité
d'activités

Banque nationale d'investissement - BNI

Jérôme Goy

Avocat associé
Enthémis

Audrey Hanna

Directrice adjointe assurances groupe
L'Oréal

Gilles Jaron

Conseiller de la sûreté et des risques
**Syndicat interdépartemental pour
l'assainissement de l'agglomération
parisienne (SIAAP)**

Imen Khalfallah

Manager risques groupe
Emeis

Sophie Le Puillandre

Responsable audit interne
Groupama Loire Bretagne

Maxime Louit

Responsable contrôle interne
groupe Lagardère
Lagardère Ressources

Sophie Maloula

Chargee d'assurances
Pierre & Vacances - Center Parcs SA

Jennifer Mola

Responsable de polices d'assurance
Crédit Agricole Assurances

Takwa Nasri

Risk manager
Outscale

Christophe Neves

Président
InsurtechStudio

Benjamin Pittion-Rossillon

Directeur commercial
Cabinet Roux

Nathalie Rothe

Juriste
Technip Energies France SAS

Isabelle Saint-Côme

Chargee de mission audit
control risk ESG
Orange

Joseph Joël Tabetsing Feupossi

Auditeur interne senior
BGFI Bank Cameroun SA



TOKIO MARINE
HCC

50
ANS
1974 – 2024

PROGRESSEZ ... AVEC ASSURANCE

Vous vous concentrez sur vos activités, nous nous chargeons des risques.

Présent dans 180 pays et offrant plus de 100 produits d'assurances spécialisées, nous apportons une approche proactive, flexible et novatrice de la couverture des risques.

tmhcc.com

Tokio Marine HCC – International Group

Tokio Marine HCC – Financial Lines

Tokio Marine HCC est le nom commercial de Tokio Marine Europe S.A., société du groupe Tokio Marine HCC. Tokio Marine Europe S.A. est agréée par le Ministre des Finances du Luxembourg et contrôlée par le Commissariat aux Assurances (CAA) du Luxembourg. Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B221975. Domiciliée au 26, Avenue de la Liberté, L-1930, Luxembourg

DOSSIER

**La continuité d'activité
à l'heure des JO de Paris 2024
Tout ira bien,
faites vos Jeux !**



Par Séverine
Charon

La continuité d'activité à l'heure des JO de Paris 2024

Tout ira bien, faites vos Jeux !

À quelques jours de la cérémonie d'ouverture du 26 juillet, la pression monte : chacun veut réussir ses Jeux... La préparation olympique n'est pas réservée qu'aux athlètes : les entreprises en prise directe avec la population et les touristes ainsi que les industriels se sont préparés très en amont. Comment envisager de front l'adaptation de l'activité et prévoir les réponses à apporter pour assurer sa continuité ? Le plan de continuité d'activité (PCA) est-il toujours opérant ou doit-il être adapté ?



Le cyber : vigilance rouge

Au cours des précédents Jeux Olympiques, le nombre d'attaques cyber a été particulièrement important et laisse augurer un risque certain. « *En raison de leur portée médiatique mondiale, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont susceptibles d'attirer l'attention de divers acteurs cyber malveillants* », prévenait dès le mois d'avril 2023 l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). La France va attirer les regards, et toutes les entreprises présentes dans l'Hexagone seront plus exposées aux possibilités d'attaques, par le simple fait qu'elles opèrent en France. Toutes les entreprises doivent en avoir conscience et effectuer leur propre préparation olympique. Attaques, mais également pannes sont dans les plans d'exercices.

« La RATP devra faire face à des contraintes complexes, tout en assurant le transport dans des conditions exceptionnelles d'utilisation des réseaux. L'entreprise s'y prépare depuis deux ans et une équipe dédiée a été constituée.»

AURÉLIE COATANHAY
Responsable du pôle risques,
contrôle interne et assurances
du groupe RATP



D'abord, comprendre

Pour nombre d'entre elles, la préparation olympique va bien au-delà de la seule prévention du risque cyber. Les Jeux Olympiques de Paris (JOP) se traduisent par un important surcroît d'activité dans une période estivale habituellement plus calme, et par un mode de fonctionnement à adapter en fonction des contraintes de sécurité.

À l'inverse, pour certaines entreprises, les JOP sont synonymes d'activité ralentie, comme pour le BTP, où les chantiers sont mis à l'arrêt. Enfin, pour la majorité, la période des JOP exige une adaptation du mode de fonctionnement en fonction des contraintes de circulation dans les métropoles qui accueillent les épreuves olympiques.

Le premier acte a consisté à comprendre en quoi la période des JOP allait nécessiter des adaptations. Toutes les organisations ne sont pas logées à la même enseigne. Pour les entreprises de transport, c'est le branle-bas de combat, avec plus de 15 millions de visiteurs supplémentaires attendus à Paris. « *Les JOP 2024 constituent un facteur d'attention pour le groupe RATP, compte tenu de l'importance du nombre de personnes attendues aux Jeux et qui utiliseront les transports en commun sur l'ensemble de la région Île-de-France. La RATP devra faire face à des contraintes complexes, tout en assurant le transport dans des conditions exceptionnelles d'utilisation des réseaux. L'entreprise s'y prépare depuis deux ans et une équipe dédiée a été constituée* », détaille Aurélie Coatanhay, responsable du pôle risques, contrôle interne et assurances du groupe RATP. « *Les JO, ce n'est pas un risque en soi, plutôt une opération très importante qui génère des volumes d'activité en hausse, des opérations plus complexes et une exposition médiatique accrue.* »

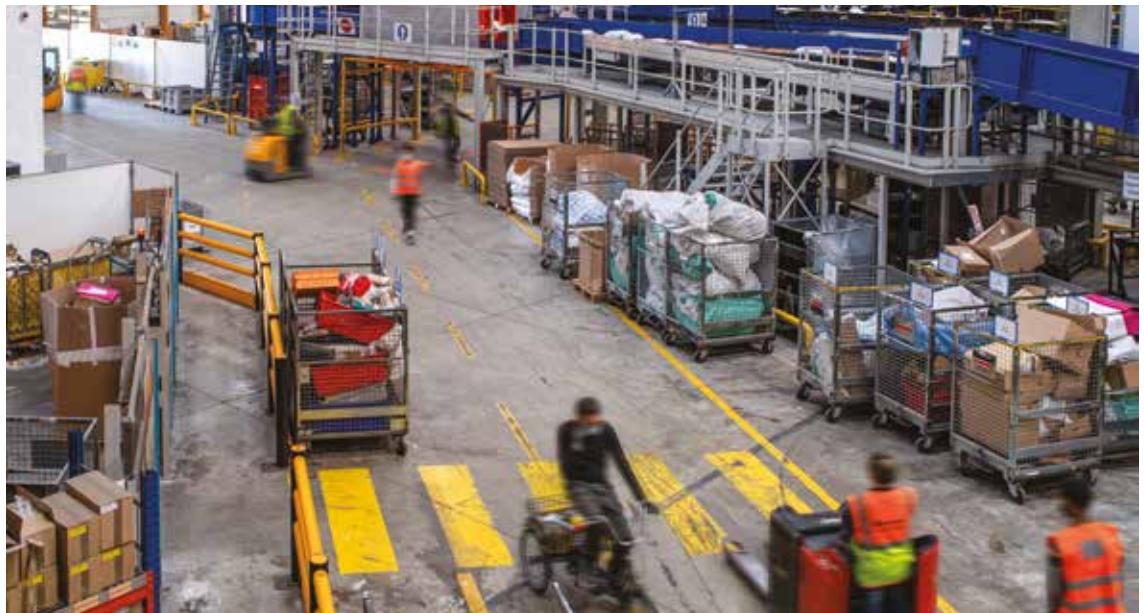


La complexité s'explique par l'existence de services supplémentaires, un environnement mouvant, un surcroît d'activité généralisé, des adaptations de langues avec des passagers venant de nombreux pays et en forte demande d'accompagnement... », confirme Philippe Levrat, directeur risques, éthique, conformité et contrôle interne du groupe Transdev. « On identifie les processus, et pour ceux qui sont critiques, des durées maximales d'interruption. La réalisation de fiches réflexes, selon divers scénarios, permet d'outiller la continuité des services », explique-t-il.

Pour d'autres secteurs, il ne s'agit pas de transporter les personnes, mais de parvenir à maintenir les approvisionnements. « Les JO sont perçus sous l'angle d'un défi et pas comme un nouveau risque. Casino doit parvenir à approvisionner environ 600 magasins parisiens de proximité (Monoprix, Franprix et Naturalia) dans Paris. Nous nous sommes vite rendu compte

que cela allait être un vrai défi, compte tenu des fermetures de voies, des restrictions d'accès et des contraintes horaires, dont certains magasins Franprix partiellement livrés via la Seine », souligne Frédéric de Serpos, directeur de la gestion des risques et des assurances du groupe Casino et administrateur de l'Amrae.

Et « même en dehors des JO, la logistique est de plus en plus complexe. Les camions ne sont pas conçus pour circuler dans des villes comme Paris. Entre 2009 et aujourd'hui, la vitesse moyenne a diminué de 60 % », énonce Sébastien Laizet, directeur logistique Samada – groupe Monoprix. « Paris est divisée en périmètres, avec des zones de filtrage et des zones de restrictions fortes pour lesquelles nous devons déclarer à l'avance l'identité des chauffeurs assurant les livraisons. Nous avons une cinquantaine de magasins dans ces zones rouges et il faut se conformer à ces procédures », pointe-t-il.



« Paris est divisée en périmètres, avec des zones de filtrage et des zones de restrictions fortes pour lesquelles nous devons déclarer à l'avance l'identité des chauffeurs assurant les livraisons. Nous avons une cinquantaine de magasins dans ces zones rouges et il faut se conformer à ces procédures. »

SÉBASTIEN LAIZET
Directeur logistique Samada –
groupe Monoprix



« Cette perturbation était connue à l'avance, et la direction des lignes de produits granulats et béton est à la manœuvre pour contourner Paris. »

ARNAUD BERGAUZY
Responsable du département
risques et assurances
de Lafarge Groupe Holcim



En pause

Pour d'autres entreprises, l'heure est plutôt à la trêve estivale, particulièrement longue cette année. « L'activité a dû être adaptée parce que tous les chantiers sont à l'arrêt à Paris et en Île-de-France, de juin à septembre. Lafarge va passer à un rythme de sous-production après plusieurs années de suractivité, notamment à cause des chantiers liés aux mêmes JOP », explique Arnaud Bergauzy, responsable du département risques et assurances de Lafarge Groupe Holcim. « Les quais de Seine sont fermés : les bateaux ne peuvent pas passer dans Paris entre le 10 juin et le 15 septembre, alors que les granulats de béton sont acheminés par voie fluviale. Cette perturbation était connue à l'avance, et la direction des lignes de produits granulats et béton est à la manœuvre pour contourner Paris », poursuit-il.

Pour Lafarge et pour de nombreuses entreprises en Île-de-France, la région la plus concernée par le grand rendez-vous sportif, la parade évidente face



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE ET ACCÈS À LA CAPITALE : LAFARGE ORGANISE SON AUTARCIE POUR LE MATERIEL

Arnaud Bergauzy, responsable du département risques et assurances de Lafarge Groupe Holcim

Nous avons adapté la gestion de gros matériels comme les draglines, pelles à benne traînante qui draguent les fonds dans les carrières de granulats. En cas de panne, il fallait trois à six mois pour en recevoir une neuve. Depuis le Covid et les risques politiques qui ont encore compliqué les approvisionnements, le délai est plutôt de dix-huit mois. Une dragline coûte à l'achat en moyenne 800 000 euros. Sa location, 400 000 euros par mois. Le coût de remplacement d'une dragline, en intégrant le coût de location du matériel en attendant de recevoir la neuve, a donc doublé. Le coût du risque a ainsi explosé, et pour y faire face, avec l'appui de l'assureur et du risk management, Lafarge a mis en place un intranet avec une bourse d'échange des pièces et du matériel entre les 150 sites qui possèdent chacun entre deux et quatre draglines. Nous développons aussi des relations avec des entreprises qui proposent du matériel reconditionné.

aux perturbations induites par les JOP était d'inciter, voire d'obliger, leurs salariés à prendre des congés en juillet-août et de redonner davantage de place au télétravail. Dès le mois de février, le Gouvernement recommandait dans ses messages de choisir cette option le plus possible. Chez les assureurs, AXA



« Il y a des risques accrues de vols et de vandalisme en lien avec les volumes de visiteurs et, dans le pire des cas, d'éventuels mouvements populaires.

Nous avons renforcé notre recours aux services de sécurité. »

FRÉDÉRIC DE SERPOS
Directeur de la gestion des risques et des assurances du groupe Casino et administrateur de l'Amrae



France et CNP Assurances ont pris des dispositions pour permettre à ceux qui le souhaitaient de travailler à distance tous les jours. Cette stratégie paraît idéale lorsque l'activité le permet.

Dans ce contexte, le risk manager devait veiller au grain pour rappeler que les exigences de l'exploitation et du service assuré coûte que coûte n'amènent pas à oublier que certains risques seront plus aigus, quel que soit le niveau d'activité, et d'autant plus que les salariés qui travaillent à distance sont nombreux. « *Les retours d'expérience des précédents événements nous indiquent que pendant les JOP, les attaques cyber sont plus fréquentes, et nous devons redoubler de vigilance. Depuis un an, nous nous y préparons, notamment via des exercices, seuls et avec des partenaires externes* », explique Aurélie Coatanhay.

Cyber, transports, commerces : en première ligne pour le risque de réputation

Le cyber est un péril possible, mais la surexposition de la France, pays hôte, a d'autres implications sur les risques à prendre en compte, qui vont varier selon les métiers. « *Dans notre cas se pose la question de la sûreté en lien avec les risques augmentés d'actions d'activistes. Le risque est d'autant plus important que les JOP s'affichent comme respectueux de l'environnement* », dit Arnaud Bergauzy. « *Il y a des risques accrues de vols et de vandalisme en lien avec les volumes de visiteurs et, dans le pire des cas, d'éventuels mouvements populaires. Nous avons renforcé notre recours aux services de sécurité* », indique Frédéric de Serpos. Les JOP ne constituent

« Un problème sur un réseau doit être – et est – traité là où il se produit. En revanche, nous avons des outils partagés et nous menons un travail centralisé pour nous prémunir des discontinuités d'activité. »

PHILIPPE LEVRAT
Directeur risques,
éthique, conformité
et contrôle interne
du groupe Transdev



« De plus en plus, on parle de résilience, ou à tout le moins de gestion de la continuité de l'activité plutôt que de PCA, qui n'est qu'un volet du dispositif. La prévention est capitale. »

BENOÎT BOUGNOUX
Associé chez Arengi



pas en eux-mêmes un risque, ils jouent un rôle de catalyseur, sur le risque d'attaques cyber ou d'actions activistes, voire terroristes. De plus, le retentissement mondial de l'événement peut faire qu'un incident comme une rupture de service dans les transports ou un défaut d'approvisionnement dans les magasins soit repris par de multiples médias et joue négativement sur l'image de l'entreprise au niveau mondial.

Ce risque d'image est d'autant plus important que l'activité ne sera pas habituelle. Les métros transporteront davantage de voyageurs que d'habitude, les bus assureront des lignes spécialement mises en place, les trajets seront adaptés aux contraintes. Pour approvisionner les magasins, chez Casino, on envisage une possible combinaison de paramètres jouant sur la demande dans les commerces : par exemple, des journées caniculaires pendant les JOP, alors que les touristes n'ont pas les mêmes habitudes de consommation que les résidents parisiens. De quoi rendre la nature et le volume des approvisionnements hasardeux à prévoir. Et pourtant... « Nous pensons que la période des Jeux paralympiques sera encore plus difficile à gérer car ce sera en septembre, à la rentrée », prédit Sébastien Laizet. Mais toutes les bonnes volontés ne suffiront pas forcément. « Le risque majeur systémique est celui d'une congestion absolue de la circulation dont on n'est pas à l'abri en septembre », confirme Frédéric de Serpos.

Revisiter le PCA ?

Dans ces conditions, fallait-il remettre son plan de continuité d'activité (PCA) à plat ? Pas forcément, car les JOP ne changent pas complètement la donne, mais multiplient les contraintes. « Notre métier est très décentralisé et très opérationnel. Opérer sur la voie publique nécessite de s'adapter à des perturbations et à des incidents. Sur le terrain, nos équipes ont l'habitude de faire de la continuité de service, y compris dans un contexte dégradé », indique Philippe Levrat. « Un méga PCA centralisé et unifié n'a pas vraiment de nécessité pour nous. Transdev est un groupe qui travaille localement avec différents réseaux locaux de transports. La continuité d'activité est donc gérée localement. Un problème sur un réseau doit être – et est – traité là où il se produit. Par nature, il n'affecte pas forcément les autres et, dans tous les cas, nous nous assurons de le circonscrire. En revanche, nous avons des outils partagés et nous menons un travail centralisé pour nous prémunir des discontinuités d'activité », ajoute-t-il. « Au sein de la RATP, nous avons déjà des plans de gestion de crises et un PCA groupe pour nos processus les plus critiques, la préparation des JOP a permis à l'entreprise de les enrichir », explique Aurélie Coatanhay.



« De plus en plus, on parle de résilience, ou à tout le moins de gestion de la continuité de l'activité plutôt que de PCA, qui n'est qu'un volet du dispositif. Le PCA, c'est l'airbag. En cas de survenance d'un risque, on a mal, mais un peu moins. Les questions à se poser sont : Dans ce que je fais, de la manière dont je le fais, qu'est-ce qui est le plus critique ? Sur quoi reposent mes activités, en termes d'outils, de personnes, de ressources ? La prévention est capitale, et par définition elle ne passe pas par la case PCA », confirme Benoît Bougnoux, associé chez Arengi.

« La cartographie a vocation à identifier et hiérarchiser les risques, pas le PCA. Il faut donc d'abord revoir la cartographie et ensuite adapter le PCA en fonction de l'activité et des risques : comme les pouvoirs publics ont interdit aux policiers de partir en congés, les entreprises doivent par exemple mobiliser leur RSSI et exiger leur présence pendant toute la période des Jeux, durant laquelle le risque d'attaque cyber est accru », indique Benoît Vraie, directeur scientifique de l'Amrae. « Un PCA peut fonctionner sur le papier, mais ne pas être utile

sur le terrain parce que les salariés ne sont pas en état mental et émotionnel de le mettre en œuvre », rappelle-t-il.

Facteur humain clé : pas d'organisation résiliente sans salariés résilients

« D'une manière générale, les entreprises doivent apprendre à prendre davantage en compte le facteur humain et ne pas oublier que les salariés sont aussi des citoyens. Les grandes crises récentes ont montré qu'un citoyen touché par un risque pouvait être un salarié absent. À Fukushima, les salariés ont préféré protéger leur famille plutôt qu'aller travailler, au moment des printemps arabes, les expatriés des entreprises ont préféré revenir dans leur pays d'origine », souligne Benoît Vraie.

Des propos que confirme Philippe Levrat : « Les pièces mécaniques sont importantes bien sûr, mais le risque de pénurie de matériel peut s'anticiper et se

« La cartographie a vocation à identifier et hiérarchiser les risques, pas le PCA. Il faut donc **d'abord revoir la cartographie et ensuite adapter le PCA en fonction de l'activité et des risques.** »

BENOÎT VRAIE
Directeur scientifique
de l'Amrae



gérer. Notre métier repose avant tout sur des femmes et des hommes au service de nos passagers et de nos clients. C'est là que sont notre priorité et notre engagement. »

Au-delà de la cartographie des risques : résilience et agilité

« Un dispositif basé sur la seule cartographie des risques, et plus globalement sur des scénarios prédéfinis ne paraît plus suffisant. On ne sera jamais exhaustif sur les scénarios, et la période récente

I'a amplement illustré, avec des chocs à répétition dont la survenance ou l'ampleur ont été difficiles à anticiper. Désormais, il faut introduire cette dose de résilience, bâtir de la robustesse, sans considération des causes précises de perturbation ou d'interruption des activités », conseille Benoît Bougnoux. « Le risque cyber est un exemple parlant. Auparavant, la question était de savoir si l'on devait et si l'on pouvait s'assurer contre l'éventualité d'une attaque. Actant que la survenance d'une attaque est une quasi-certitude, seul le moment de survenance étant la réelle inconnue, le questionnement porte sur la mise en place de modes dégradés contournant tout ou partie de l'infrastructure informatique, voire de l'informatique tout court, et dans certains cas, sur des évolutions de processus et d'organisations trop dépendantes de l'informatique », détaille-t-il.

« Le pilotage par les risques a été entièrement intégré au projet JOP au sein de la RATP. Habituellement, nous procédons à une analyse de risque annuelle. Ici, la fréquence a été bien plus importante, ce qui nous a amenés à déployer une méthodologie plus agile », souligne Aurélie Coatanhay.

« En général, les magasins sont livrés à 6 heures, car les camions doivent être sortis de Paris à 7 heures. Pendant les JO, les livraisons auront lieu vers 4 heures en zone rouge et vers 5 heures en zone bleue. Je milite depuis longtemps pour livrer les magasins plus tôt, et je pense que nous allons pouvoir démontrer par l'exemple que c'est effectivement possible. Ce sera alors un acquis pour la suite », explique quant à lui Sébastien Laizet.



« Si l'analyse des "manières de faire", c'est-à-dire des processus et modes d'organisation, lorsqu'elle est menée sous le prisme de la continuité d'activité, révèle des scénarios dans lesquels il n'y a pas réellement de solution en réactif, il faut alors raisonner en amont et envisager de remettre en question ces manières de faire parfois bien (et légitimement) établies », estime Benoît Bougnoux.

« L'exemple générique des chaînes d'approvisionnement est parlant. L'optimisation des flux et la massification, parfois très poussées, sont efficaces financièrement. Le Covid et son cortège de perturbations ont mis en évidence à l'extrême les conséquences de ce niveau d'optimisation. Des fragilités ont été créées, et je pense que l'on arrive à un point où il va falloir, sans doute très progressivement et très sélectivement "désoptimiser" et considérer la résilience au même niveau que l'impératif de performance », renchérit-il.

Pour ne pas être surpris par les surprises

Depuis les gilets jaunes et la pandémie, les surprises sont plus nombreuses. Certains événements ne pourront pas être anticipés. La préparation et le déroulement des JOP constituent un bon exemple : personne en France ne peut ignorer cet événement, et toutes les entreprises s'y sont préparées, qu'il s'agisse de se mettre en ordre

de marche pour surmonter un pic d'activité inconnu jusqu'ici ou de traverser la période en mode mineur.

Admettre que des événements non anticipés et non scénarisés surviennent est désormais dans le logiciel des risk managers. Tous ont accepté l'idée du cygne noir, la survenance de l'impondérable, souvent combinaison de plusieurs facteurs scénarisés individuellement, en dépit de la meilleure préparation.

Dans cette perspective, c'est la ou les réponses à apporter aux possibles problèmes plus que les improbables scénarios ayant conduit auxdits problèmes qu'il faut travailler. Outre les réponses techniques et organisationnelles, il est indispensable de toujours penser au facteur humain, étendu hors de l'entreprise, rappelle Benoît Vraie, directeur scientifique de l'Amrae : « Il faut trouver comment rendre les salariés plus résilients aux crises. On peut inciter le salarié à s'interroger sur sa résilience en tant que personne privée, à son domicile : en cas de crue de la Seine, en cas d'une coupure d'électricité de six heures ou douze heures... comment est-ce que chacun s'organise ? Pourquoi ne pas envisager de fournir un petit kit de survie sans électricité, pourquoi ne pas travailler sur les aspects émotionnels pour préparer chacun à supporter une situation de stress ? » D'autant plus que les réponses imaginées pour répondre aux situations de crise peuvent devenir de nouveaux modes de fonctionnement pérennes. ■

L'AVIS DE L'AMRAE SOUS LE PRISME DE L'ASSURANCE



Michel Josset, administrateur référent Climat et ESG, président de la commission Dommages et prévention, directeur assurances et prévention de Forvia

Les chaînes d'approvisionnement sont de plus en plus longues et fragiles et, simultanément, l'assurance évolue et n'offre plus les mêmes garanties. Il est donc de plus en plus ardu de transférer le risque et de stabiliser les programmes d'assurance. En matière de carence, c'est-à-dire de couverture des pertes d'exploitation faisant suite à un dommage chez un fournisseur ou un client, les assureurs restreignent désormais leur intervention au fournisseur de premier rang ou au client direct. Si le fournisseur d'un fournisseur est défaillant, la garantie de carence ne fonctionne plus, de même s'il s'agit du fournisseur d'un client. Les perturbations logistiques, qu'il s'agisse de transport de personnes ou de marchandises, ne sont plus couvertes non plus. Pour couvrir les activités situées dans des pays instables, sujettes aux mouvements sociaux, aux confiscations d'actifs, voire aux conflits, il est possible de recourir à l'assurance des risques politiques. Mais dans ce cas aussi, les assureurs sont devenus plus frileux, les garanties sont plus coûteuses et de nombreux pays sont exclus.

Naudet et Airdjusting s'associent au service de l'expertise

Nos domaines de compétence

Naudet est un cabinet d'expertise spécialisé en Risques Industriels et Techniques. Avec une équipe d'ingénieurs et financiers, il est leader de son secteur en France et se distingue par l'exclusivité de son activité dans le monde de l'industrie et des grands comptes internationaux.

Airdjusting est un cabinet d'expertise spécialisé en aéronautique. Acteur incontournable dans ce domaine, il intervient sur des dossiers en France et à l'étranger au profit des assureurs d'opérateurs majeurs, de constructeurs, et d'aéroclubs à la fois en dommages et en responsabilité civile.

Nous sommes des acteurs reconnus

au service des grands risques en Dommage et en Responsabilité Civile :

- Aviation
- Industrie
- Distribution
- Cyber
- Lignes financières
- Agroalimentaire / Agriculture

Naudet, un réseau mondial

Naudet bénéficie d'un réseau d'experts partenaires renommés dans le monde pour les dossiers industriels et commerciaux complexes et à forts enjeux.

Siège
152 avenue de Malakoff
75116 Paris
T. +33 1 45 26 90 83
www.naudet.fr





EQUAD RCC

ACTEUR
DE LA RÉSOLUTION

EXPERTISE - CONSEIL

EQUAD RCC conseille tous les acteurs de l'indemnisation et de la vie économique dans l'analyse des réclamations et l'évaluation des préjudices quels qu'en soient la nature, la complexité, les enjeux et le cadre assurantiel et juridique.

EQUAD RCC est reconnue pour son savoir-faire en gestion de crise, sériels et évènements de grande ampleur et sa conception d'offres full-services.

Nous mettons à votre disposition la capacité de mobilisation de nos ressources dans tous les domaines de spécialités et nos systèmes d'informations dédiés, innovants et sécurisés.

Nos équipes d'experts conseils, de financiers, de juristes et d'économistes sont au quotidien vos référents pour apporter une solution adaptée à chacune de vos problématiques.

Forte de son expérience en RC générale et Construction, EQUAD RCC inscrit ses prestations dans une approche privilégiant le dialogue et la médiation en vue de faire émerger les meilleures solutions de règlement.

Agenda

7 AU 11 SEPTEMBRE 2024



66^e édition des RVS Monaco

Depuis leur création en 1957, les Rendez-Vous de Septembre (RVS) – plus grand rassemblement de la profession – permettent à l'ensemble des acteurs du marché de l'assurance et de la réassurance de se rencontrer et d'échanger de manière bilatérale en amont des renouvellements.

Clôture des inscriptions : 4 septembre 2024.

Pour en savoir plus : rvs-monte-carlo.com

9 AU 12 OCTOBRE 2024



Les Assises de la cybersécurité Monaco



Rendez-vous incontournable des experts de la cybersécurité, cet événement fondateur du marché est porté par une communauté engagée. Plus qu'un événement, c'est une véritable institution qui accompagne tous les acteurs du marché depuis plus de vingt ans. Un lieu de rencontre unique pour s'interroger sur les problématiques actuelles et futures du cyber.

Pour en savoir plus :

lesassisesdelacybersecurite.com/Nos-evenements/les-assises

16 AU 18 OCTOBRE 2024



34^e congrès Reavie Cannes

Reavie est l'événement annuel de référence des dirigeants de l'assurance et réassurance vie et de personnes. Ce rendez-vous hors du commun rassemble chaque année des participants toujours plus impliqués.

Pour en savoir plus : reavie.com

17 OCTOBRE 2024

European Insurance Forum



European Insurance Forum 2024 Dublin, Irlande

L'Irlande est l'un des principaux marchés de l'assurance dans l'Union européenne et dans le monde.

Avec pour thème « Assurer un monde en transition », le FEI 2024 sera dans la continuité du FEI 2023 « Une nouvelle ère pour l'assurance » et se concentrera sur le rôle important que joue notre industrie dans la transition de nos économies et de nos sociétés. L'objectif : évaluer comment notre industrie doit changer pour répondre aux besoins futurs.

Pour en savoir plus : europeaninsuranceforum.com

20 AU 22 OCTOBRE 2024



Forum Ferma Madrid, Espagne



Le Forum Ferma est le principal événement européen pour la communauté de la gestion des risques en Europe. Près de 2 000 professionnels du risque et de l'assurance se réuniront à Madrid pour réinventer et améliorer leur expertise, faisant entrer la gestion du risque dans une nouvelle ère. Cette année, sera célébré le 50^e anniversaire de la Fédération européenne des associations de risk management autour du thème *Join the Risk Revolution*.

Pour en savoir plus : ferma.eu/event/ferma-forum-2024

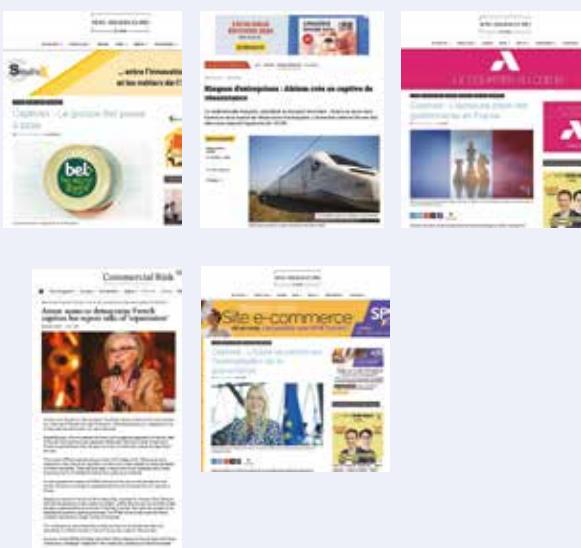


Le Forum Ferma se tiendra au sein du palais des congrès Ifema de Madrid.

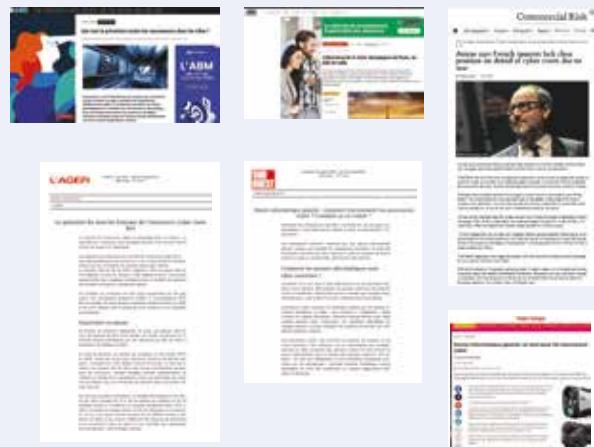
Revue de presse

Dix sujets au sommet de ce résumé de revue de presse : les captives et la FFCE, le lancement de l'outil lesrisquesdemacollectivite.fr et l'assurabilité des communes, une pincée d'ESG et de climat, du cyber sans et avec Crowdstrike, etc. Sans oublier les événements de saison : LUCY 2024 et les Risk Transformation Awards. Enfin, la presse a rendu un solide hommage à Gilbert Canaméras.

CAPTIVES FFCE



CYBER ET CROWDSTRIKE



COLLECTIVITÉS



CLIMAT



LUCY 2024



GOUVERNANCE AMRAE



HOMMAGE À GILBERT CANAMÉRAS



PRIX



DIVERS



Par Charlotte Cousin

Congrès RIMS – Riskworld®

Retour à une fréquentation pré-Covid dans une ambiance sereine



Basé cette année sur la côte californienne des États-Unis, à San Diego, le RIMS a signé, du 5 au 8 mai dernier, un retour à une participation prépandémique, réunissant plus de 10 000 professionnels du risque. Cinq d'entre eux venus de France témoignent de leur voyage, de leurs attentes et de leur perception de l'événement.



↑
La conférence annuelle et l'exposition 2024 Riskworld® se sont déroulées du 5 au 8 mai 2024 à San Diego, en Californie.

10 300 participants, 300 exposants, 70 pays représentés, plus de 150 *education sessions*... Pour son édition 2024, le RIMS (*the Risk & Insurance Management Society*)

siégeait sous le nom de Riskworld® à San Diego du 5 au 8 mai 2024. Quatre ans après la pandémie, l'événement international retrouvait ses jauge pré-Covid et son gigantisme à l'américaine. « Ces chiffres de participation confirment la position de RIMS selon laquelle la demande de solides capacités de gestion des risques et de professionnels compétents pour piloter ces capacités atteint un niveau sans précédent », a commenté dans une lettre à ses membres le président du RIMS, David Arick.

Une belle édition dans un environnement porteur

Oliver Wild, en sa qualité de président de l'Amrae, a fait à nouveau le déplacement sur la côte ouest, évoquant ainsi « une belle édition 2024 » amenant toute la communauté internationale à se retrouver, avec le plaisir de voir l'événement revenir à une telle fréquentation : « Cela reflète bien l'importance du rôle du risk manager dans l'entreprise et le développement de sa résilience. Le village du RIMS est gigantesque et incorpore toute une chaîne de valeur, jusqu'à des sociétés vendant des

OLIVER WILD
Président de l'Amrae



Le congrès RIMS « reflète bien **l'importance du rôle du risk manager dans l'entreprise et le développement de sa résilience**. C'est vraiment tout le marché assurantiel qui s'y trouve représenté. »

FRANCK BARON
Président d'Ifrima



« Ce fut l'occasion de voir que **tout le monde parle des nouvelles technologies et de l'IA et souhaite adresser ce sujet.** »

ANNE PIOT D'ABZAC
Secrétaire générale
et vice-présidente de l'Amrae



« Le RIMS donne aux risk managers français l'occasion de **rencontrer toutes les parties prenantes du secteur de manière assez efficace.** »

chaussures de sécurité. C'est vraiment tout le marché assurantiel qui s'y trouve représenté. »

De par sa localisation outre-Atlantique, le congrès se révèle pour ses participants le moyen de « sentir » le climat actuel du secteur en observant la manière dont le marché américain « bouge » : « *Le fait que cet événement se tienne au mois de mai aux États-Unis apporte des tendances qui pourraient se confirmer en Europe d'ici fin 2024. C'est donc un bon moyen de prendre la température de ce qui se passe dans notre secteur d'activité. Les tendances globales de capacité/prix sont bonnes, les compagnies affichent des résultats records publiés en 2024, ce qui facilite les discussions avec les assurés* », estime Cyril Lelarge, directeur assurances groupe de Sanofi. Des propos corroborés par Hervé Houdard, vice-président de Diot-Siaci : « *Nous ne sommes pas dans une crise de marché : nous avons retrouvé des capacités et nous n'enregistrons pas une augmentation tarifaire, mais plutôt une stagnation des prix. Le contexte n'est donc pas difficile, ce qui joue beaucoup dans l'atmosphère. À San Diego, nous sentions une ambiance très sereine, bien différente de ce que nous avions pu expérimenter durant les périodes dures de marché avant ou pendant la crise sanitaire.* »

Des échanges renforcés

Nos cinq témoins présents sur place soulignent la capacité du RIMS à s'afficher comme un point de rencontre et de convergence avec leurs partenaires et leurs clients à un niveau international. L'événement a également permis à l'Ifrima (Fédération internationale des associations de gestion des risques et des assurances) d'y tenir son conseil d'administration, une opportunité pour évoquer les grandes thématiques du moment. « *Ce fut l'occasion de voir que tout le monde parle des nouvelles technologies et de l'IA et souhaite adresser ce sujet*, indique Franck Baron, président d'Ifrima et directeur des risques d'International SOS. C'est la vertu première du RIMS : compte tenu de sa taille et de la concentration de leadership qui s'y trouve, cela rend ce voyage extrêmement productif et permet de concentrer un ensemble de problématiques en observant comment les membres de notre communauté internationale réagissent. » Rassemblement de dirigeants de compagnies d'assurance et de courtiers, le congrès a offert la possibilité à Hervé Houdard, d'une part, d'accompagner ses clients français qui s'y déplacent et, d'autre part, d'organiser des réunions locales avec leurs assureurs outre-Atlantique : « *Vous avez tout intérêt à être sur place pour rencontrer les courtiers américains qui exportent leurs affaires en France. Cela permet un contact privilégié avec la totalité du marché* », estime-t-il.



↑
David Arick, président du RIMS.

Une marge de progression en matière de contenu

De son côté, si Anne Piot d'Abzac, secrétaire générale et vice-présidente de l'Amrae, reconnaît à cette « gigantesque machine » que constitue le salon son « cadre sympathique », sa pertinence en termes de rencontres professionnelles et sa propension à « créer du lien grâce aux festivités », elle regrette néanmoins un contenu peu poussé en matière de conférences : « Il demeure important pour les risk managers français ou européens ayant des intérêts aux États-Unis de se rendre au RIMS, car il leur donne l'occasion de rencontrer toutes les parties prenantes du secteur (courtiers locaux, assureurs) de manière assez efficace avec des rendez-vous qui se succèdent. Mais sur le fond, il existe une marge de progression importante. Je suis restée sur ma faim », déclare-t-elle. Oliver Wild voit pour sa part dans ce rendez-vous mondial une focalisation sur l'assurance qui gagnerait à être équilibrée avec la thématique de la gestion des risques : « Il est un peu difficile d'avoir des discussions prospectives et d'anticipation sur les risques dans ce contexte. On y suit davantage le marché de l'assurance,

« Nous avons retrouvé des capacités, nous enregistrons une stagnation des prix. »

HERVÉ HOUDARD
Vice-président de Diot-Siaci



↑
L'événement s'est tenu au sein du San Diego Convention Center.

RIMS – RISKWORLD® EN CHIFFRES



10 300
participants



300
exposants



70
pays représentés



Plus de 150
education sessions

« On observe une dynamique autour du sujet de l'IA. »

CYRIL LELARGE
Directeur assurances groupe de Sanofi

qui est tout de même assez réticent aux risques depuis quelques années, travaillant beaucoup sur ses exclusions plutôt qu'à ouvrir et à mieux protéger ses entreprises. Le maillon manquant concerne donc cette partie ERM, même si l'on voit dernièrement quelques ateliers apparaître. »

Coté contenu, la plupart des participants français interrogés ont relevé une forte visibilité de thématiques autour de l'intelligence artificielle : « On observe une dynamique autour de ce sujet de l'IA, avec de nouvelles offres de différents prestataires de la sphère assurante et de nombreuses demandes de clients sur son utilisation », abonde Cyril Lelarge. Dans ce contexte, ce sont ses bénéfices mais aussi ses risques qui sont interrogés : Comment la technologie incluant l'IA peut-elle rendre les marchés d'assurance plus efficaces et bénéficier aux risk managers en tant qu'outil de gestion des risques ? Autre sujet relayé dans les conversations sur le salon, celui des captives d'assurance : « On sent une volonté de collaboration transrégionale qui n'existe pas avant. C'est une bonne chose : la captive ne doit plus être vécue comme un outil technique, mais comme un accélérateur du risk management pour une entreprise », relève Franck Baron. Des thématiques qui pourraient de nouveau être développées et approfondies à l'occasion du 75^e anniversaire du RIMS, lors du prochain Riskworld®, prévu du 4 au 7 mai 2025 à Chicago. |



L'expertise des risques d'entreprises

Assureur français spécialiste des risques d'entreprises, Albingia s'implique depuis plus de 60 ans, aux côtés des courtiers, pour leur permettre d'apporter des solutions sur mesure à destination des entreprises.

Aujourd'hui, Albingia affiche une solidité financière remarquable et se situe au cœur de l'un des rares groupes indépendants européens d'assurance de spécialités.

albingia.fr

Par **Stéphanie Gallo**

Un nouveau Master 2 « droit et gestion des risques émergents » pour former des juristes (mais pas que) avertis

L'université Jean Moulin Lyon 3 accueillera en septembre prochain la deuxième promo de son nouveau Master 2 « droit et gestion des risques émergents ». L'ambition ? Former des professionnels au nouveau paradigme que constituent les risques émergents.



Promotion 2023-2024 du Master 2 « droit et gestion des risques émergents » de l'université Jean Moulin Lyon 3.

SABINE ABRAVANEL-JOLLY

Avocate en droit des assurances chez Cornet Vincent Ségurel Avocats et codirectrice du Master 2 « droit et gestion des risques émergents »



« Tous les acteurs économiques [...] doivent pouvoir s'appuyer sur des juristes [...] **capables de prendre en compte les risques émergents, de les gérer et de travailler à leur prévention.** »



Aujourd'hui, tous les acteurs économiques se trouvent confrontés à ce que l'on appelle les risques émergents. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur des juristes qui, outre leur bagage juridique, sont capables de prendre en compte ces risques, de les gérer et de travailler à leur prévention, puisqu'ils sont bien souvent à la limite de l'assurabilité. Cela vaut évidemment pour le secteur de la finance et de l'assurance, mais plus globalement

pour l'ensemble des organisations », expose Sabine Abravanel-Jolly, avocate en droit des assurances chez Cornet Vincent Ségurel Avocats et codirectrice du Master 2 « droit et gestion des risques émergents » à l'université Jean Moulin Lyon 3. C'est pour apporter sa pierre à la nécessaire montée en compétences sur cette question des risques émergents qu'elle a créé, avec Axelle Astegiano-La Rizza, maître de conférences au sein de l'université Jean Moulin Lyon 3, ce nouveau parcours de formation : le Master 2 « droit et gestion des risques émergents ». Les deux juristes se connaissaient déjà bien : elles avaient dirigé ensemble, entre 2011 et 2018, l'Institut des assurances de la faculté de droit de cette université. La première promotion de 25 étudiants, lancée en septembre 2023, vient d'achever son parcours.

Pour des postes de risk manager, responsable juridique risques et assurances, etc.

« Ce Master 2 a été conçu pour appréhender les risques émergents de manière globale. Il forme des juristes qui seront

AXELLE ASTEGIANO-LA RIZZA

Maître de conférences,
université Jean Moulin Lyon 3



« Nous étudions ces risques émergents [...] **sous le prisme de la réglementation** bien entendu, **de l'analyse, de la couverture traditionnelle, mais aussi des options alternatives et de la prévention.** »

LUCAS BONDU

Souscripteur responsabilité civile
sur mesure junior en alternance,
délégation régionale de MMA



« Les risques émergents sont au cœur des préoccupations des assureurs aujourd’hui. **Cette formation correspond exactement aux besoins.** »

CLARA PRICAZ

Alternante dans un cabinet d'avocats lyonnais, département assurances et conformité



« Cette formation me permet d’acquérir un certain nombre de **nouvelles compétences dont j’aurai besoin à l’avenir.** »

capables de bien les comprendre pour agir de manière pertinente. Nous étudions donc ces risques émergents, qu'ils soient environnementaux, technologiques ou sociétaux, sous le prisme de la réglementation bien entendu, de l'analyse, de la couverture traditionnelle, mais aussi des options alternatives et de la prévention », détaille Axelle Astegiano-La Rizza.

Cette formation, totalement à distance, s'adresse aux bac + 4 et bac + 5 principalement issus de filières juridiques. Mais pas exclusivement. Si les néophytes en droit acquièrent les prérequis, ils sont éligibles à l'entrée. La formation est accessible en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou en formation continue. La moitié des étudiants de la première promotion était en alternance, issue notamment de Master 1 « droit des affaires » ou « droit privé », mais aussi d'écoles d'ingénieurs, de commerce ou de Master d'économie. L'autre moitié a suivi ce Master 2 dans le cadre d'un parcours de formation continue. « Il peut s'agir de professionnels en poste, dans des entreprises d'assurance notamment, et qui souhaitent mieux maîtriser la question des risques émergents, ou de reconversion professionnelle vers des postes de gestionnaire des risques par exemple », souligne Sabine Abravanel-Jolly.

Le Master 2 « droit et gestion des risques émergents » constitue une voie d'accès au secteur de la finance et des

assurances, mais également aux services juridiques de grandes entreprises confrontées à ces risques. Sont aussi visées les collectivités territoriales, associations, PME, etc. Avec à la clé des postes de risk manager, responsable juridique risques et assurances, juriste d'entreprise, souscripteur de gestionnaire grands risques, conseil maîtrise des risques, avocat, etc. L'éventail est donc large...

Lucas Bondu, par exemple – en alternance à Lyon comme souscripteur responsabilité civile sur mesure junior au sein de la délégation régionale de MMA –, s'oriente vers un poste de souscripteur entreprise dans une nouvelle organisation. Après un Mastère souscription en assurance et réassurance, il a décidé de poursuivre ses études pour approfondir la question des risques émergents. « Les risques émergents sont au cœur des préoccupations des assureurs aujourd’hui. Cette formation correspond exactement aux besoins. » Dans un tout autre registre, Clara Pricaz, 23 ans, a suivi une licence en droit privé puis un Master 1 en droit social à Lyon 3. Passionnée par l'intelligence artificielle, actuellement en alternance dans un cabinet d'avocats lyonnais, elle compte repasser en septembre prochain le concours pour intégrer le centre de formation professionnelle des avocats. Pour, à terme, exercer comme avocate spécialisée dans les sujets de dommages corporels liés à l'IA (conduite autonome, robots...). « Cette formation me permet d’acquérir un certain nombre de nouvelles compétences dont j’aurai besoin à l’avenir. »

400 heures de formation et des interventions de l'Amrae

Le Master 2 s'appuie sur 400 heures de formation réparties en conférences d'actualités, unités fondamentales (responsabilité civile, anglais des affaires, assurance...) et unités de spécialités (nouvelles technologies, risques environnementaux, risques sociétaux...). Parmi ces dernières, une thématique concerne les modèles et techniques de gestion des risques. Pour ce module, les compétences de l'Amrae ont été sollicitées, en particulier sur le sujet des captives. Brigitte Bouquot, présidente de la Fédération française des captives d'entreprise (FFCE) et administratrice de l'Amrae, François Beaume et Alain Ronot, vice-présidents de l'Amrae, ont construit un support pédagogique sur cette thématique afin d'en transmettre les bases aux étudiants. « C'est la première fois que nous sommes sollicités par une formation universitaire sur les captives. Nous nous sommes beaucoup investis pour bâtir des interventions intéressantes à partir d'un sujet technique. Nous avons été ravis de livrer les clés de l'intérêt et du fonctionnement des captives à des étudiants, qui vont ainsi pouvoir commencer leur carrière professionnelle en connaissant ces outils permettant de rendre les entreprises plus résilientes », souligne Brigitte Bouquot.

D'un point de vue plus général, les enseignements du Master 2 ont été délivrés par une combinaison d'universitaires et de professionnels expérimentés. « Le mode distanciel représente un énorme avantage, car il permet d'intégrer des personnalités de haut niveau, mais forcément très occupées et qui n'ont donc pas forcément le temps de se déplacer à Lyon », note Axelle Astegiano-La Rizza, précisant que cette modalité pédagogique ne signifie pas que les étudiants sont laissés seuls face à leur écran. Ils sont accompagnés de près par l'équipe pédagogique et participent régulièrement à des événements physiques, à l'instar des Rencontres Amrae du risk management. I

Par Charlotte
Cousin

Zoom sur 2 assurtechs : paramétrique et assurance embarquée

Atout Risk Manager, en partenariat avec Insurtech France, continue de vous faire découvrir sa rubrique dédiée à l'innovation et à ses acteurs, dans les secteurs clés pour les risk managers. Au programme : paramétrique et assurance embarquée.



LAURENT SABATIÉ
Cofondateur et directeur exécutif de Skyline Partners



CHRISTOPHE NEVES
Responsable Europe de Skyline Partners

Paramétrique

Skyline Partners, le « catalyseur du paramétrique »

Positionnée comme spécialiste de l'assurance paramétrique, l'assurtech Skyline Partners, créée en 2017 à Londres, voit ses clients se déployer aussi bien en Europe qu'à l'international : « Nous n'avons pas de mandats définis en termes de produits et de géographie. Nous aidons les acteurs de la chaîne de valeur de l'assurance à résoudre des problèmes de risques complexes pour lesquels l'offre traditionnelle n'est pas forcément adaptée », explique Laurent Sabatié, cofondateur et directeur exécutif de Skyline Partners. Pour alimenter ses solutions, la société a conçu sa propre plateforme technologique, InsDex®, venue agréger une multitude de sources de données publiques et privées en fonction du péril. « Le but de Skyline Partners est de construire des produits d'assurance paramétrique pour nos clients, qu'il s'agisse de grosses entreprises, de courtiers, de MGA, d'assureurs ou encore de risks managers », détaille Christophe Neves, responsable Europe de Skyline Partners.

La première étape consiste à réaliser une étude d'opportunité en vérifiant avec le client la pertinence du paramétrique pour ses besoins. La deuxième concerne la phase de conception du produit, avec le choix de l'indice et d'un business plan détaillé. La troisième a trait à l'implémentation sur la plateforme avec, si nécessaire, la recherche d'un preneur de risques, tandis que la dernière étape correspond à la vie du produit. Avec, à la clé, « une automatisation du paiement de sinistres lui apportant une dimension extrêmement rapide », annonce Laurent Sabatié. L'activité de l'assurtech se concentre ainsi sur deux angles différents : d'un côté, elle opère comme support à la transaction en tant qu'agent de calcul

indépendant sur tous les segments pour lesquels le paramétrique est mature (catastrophes naturelles et agriculture) ; de l'autre, elle intervient dans une dimension de conseil et de création de produit. « 90 % de notre activité concerne les événements naturels, qu'ils soient climatiques ou catastrophiques, mais nous travaillons également sur d'autres segments comme le coût de la violence ou encore les risques cyber », décrit Christophe Neves. Et bien que le besoin d'évangélisation perdure sur l'assurance paramétrique, le marché se montre de plus en plus connaisseur du sujet : « Au-delà du risque climatique, qui a atteint une forme de maturité, nous enregistrons de plus en plus de besoins sur les nouveaux risques comme le coût de la violence, qui pourrait être appliqué aux distributeurs, ou pour des clients qui envisagent de proposer des produits d'assurance affinitaire paramétrique à leurs consommateurs ou leurs fournisseurs. »

skyline.partners





QUENTIN COLMANT
Cofondateur et CEO
de Qover

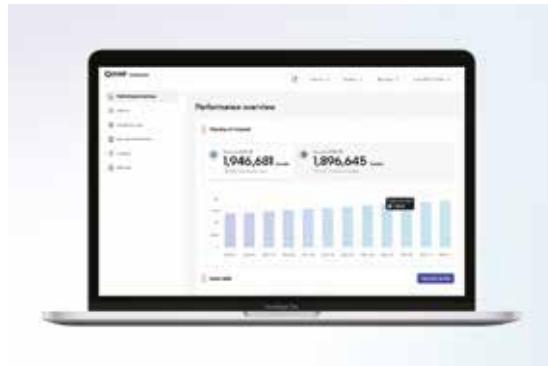
Assurance embarquée

Qover, l'assurance embarquée au bénéfice du client final
 « Dans mon monde idéal, on ne devrait plus acheter d'assurances car elles seraient intégrées partout. » C'est dans cette optique que Quentin Colmant lance en 2016, avec Jean-Charles Velge, Qover, une assurtech inscrite dans l'orchestration d'assurances embarquées. « Nous avons créé une plateforme cloud native qui nous permet de configurer n'importe quel produit d'assurance, dans n'importe quel pays en Europe, pour n'importe quel partenaire en marque blanche », détaille le CEO et cofondateur de Qover. Une dimension paneuropéenne déclinée autour de trois métiers principaux – la tech, l'assurance juridique et la partie opérationnelle : « Un tiers de nos équipes gère 100 % de l'expérience du client final : renouvellements et modification de contrats d'assurance, gestion de sinistre, etc. », décrit-il.

Inscrit dans un modèle BtoBtoC, Qover entend, en s'intégrant directement chez ses partenaires comme chez les distributeurs, simplifier à l'extrême le parcours utilisateur en s'attachant à réfléchir en amont à la bonne couverture pour le client final : « L'assurance embarquée possède

une vision très inclusive en supprimant les discriminations. Notre mission consiste à maximiser la valeur ajoutée pour le client final, soit le S/P (sinistres sur primes), tout en étant profitable. C'est pour nous la vraie valeur ajoutée de l'assurance embarquée. » Avec une grosse partie de ses clients dans le domaine de la mobilité et du risque financier, Qover compte notamment parmi ses références l'application financière Revolut, Deliveroo pour l'assurance coursiers, ou encore Cowboy et Monzo pour l'assurance vélo et voyage. L'assurtech se positionne également comme orchestrateur pour de grosses compagnies d'assurances ou de gros courtiers, un troisième canal « qui grandit de plus en plus vite », selon Quentin Colmant. Avec 70 millions de dollars levés depuis sa création, la société s'appuie désormais sur une équipe de 140 personnes pour soutenir sa croissance, en améliorant le service au client final, en investissant dans la technologie (notamment l'IA) et en développant les produits de ses principales verticales (assurance auto, assurance voyage et e-commerce). « Déjà présents dans 32 pays, nous nous focalisons pour le moment sur l'Europe avant d'aller vers une extension à l'international d'ici trois, quatre ans », conclut Quentin Colmant. || qover.com

Qover



INSURTECH FRANCE DANS LE GIRON DE FRANCE FINTECH

France FinTech (FFT), l'association fédérant et représentant les entrepreneurs de la finance innovante, a annoncé l'intégration dans sa communauté de l'association des acteurs de l'assurtech, Insurtech France. Un rapprochement qui doit permettre « aux entrepreneurs d'être mieux représentés, de faciliter les coopérations intersectorielles et de mutualiser ressources et compétences », explique un communiqué commun aux deux entités. Cette intégration se matérialise par la création du Collège d'Assurtech, qui doit regrouper toutes les compétences sectorielles du nouvel ensemble et sera dédié à l'animation de groupes de réflexion, l'organisation de rencontres, la publication d'études et de livres blancs destinés à cette communauté. Le nouveau comité de pilotage se voit composé de membres du bureau d'Insurtech France (Joël Bassani, cofondateur et CEO de Care Foormi ; Pierre Bonodot, directeur financier et technique d'Intérieale Mutuelle ; Nelly Brossard, consultante & advisor ; Annabelle Delestre, fondatrice et CEO de Lidix ; Inès Picoron, directrice commerciale et opérations de Dattak ; et Alexandre Rispal, consultant & operating partner) accompagnés d'Éric Mignot, cofondateur et président de +Simple, membre du bureau de France FinTech, et de Jehan de Castet, cofondateur et CEO d'Omeros, également déjà présent au sein de ce pôle de l'association. « Il est plus que jamais utile d'unir nos forces pour soutenir l'écosystème de l'assurtech à l'heure où l'industrie de l'assurance est confrontée aux grandes mutations de notre temps : sociétale, climatique, technologique, etc. Nous partageons la conviction que la maîtrise technologique de plus de 200 assurtechs françaises est une chance pour notre industrie et notre pays. Soyons ensemble les trouveurs de solutions pour l'avenir », a commenté Éric Mignot.

Risques d'entreprise. International.



Helvetia vous accompagne.

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse

Découvrez nos
solutions sur
helvetia.fr



Par Aurélie
Nicolas

La Journée scientifique : faire fructifier l'intelligence collective

Pour ce traditionnel rendez-vous pré-estival, la « Journée Scientifique » de l'Association a pris ses quartiers habituels dans l'enceinte du Pavillon Royal au cœur du bois de Boulogne. Au programme de ce 13 juin, le point sur les travaux des commissions, l'actualité de la Fédération française des captives d'entreprises, la remise des diplômes du Cefar, un invité « olympique » et des participants heureux de se retrouver.



↑

La traditionnelle photo de groupe sur l'esplanade du Pavillon Royal.

« La gestion des risques n'a jamais été aussi centrale et capitale qu'aujourd'hui. Et nous sommes tous, ici, aux avant-postes, vigies des évolutions et révolutions à venir », a souligné d'emblée Oliver Wild, président de l'Amrae. « Vos efforts constants ont permis de rassembler des retours d'expérience et des expertises de divers horizons, créant une plateforme riche en savoirs et échanges », s'est-il félicité avant d'inciter tous les membres de l'Association à devenir des ambassadeurs du risk management et de l'Amrae afin de faire fructifier l'intelligence collective.

Une organisation plus formalisée

Retransmise en visioconférence, cette Journée scientifique 2024 a débuté par un point sur

la gouvernance et le fonctionnement de l'Association. Anne Piot d'Abzac, secrétaire générale de l'Amrae, a ainsi rappelé que l'Assemblée générale du mois dernier avait vu l'arrivée de nouveaux administrateurs. Le nouveau comité exécutif issu du premier conseil d'administration a vu Alain Ronot et François Beaume confirmés à leurs postes de trésorier et de président du comité scientifique permanent, Marie-Élise Lorin devient responsable de la formation et



↑

Le nouveau comité exécutif rassemblé juste avant l'ouverture de la Journée scientifique.



OLIVER WILD
Président de l'Amrae

« Nous sommes tous, ici, aux avant-postes, **vigies des évolutions et révolutions à venir.** »



FRANÇOIS BEAUME

Président du comité scientifique permanent de l'Amrae

« Notre Association grandit et sa production scientifique se développe, il est temps de formaliser les règles ainsi que les rôles et les responsabilités de chacun. »



GRÉGOIRE DUTERTRE

Président de la commission Risques géopolitiques

« Nous réfléchissons à des webinaires croisés avec d'autres commissions, sur la géopolitique de la chaîne d'approvisionnement ou du climat. »

Michel Josset vice-président Climat et ESG. François Beaume a ensuite pris la parole pour présenter l'évolution du fonctionnement de l'Amrae. « *Notre Association grandit et sa production scientifique se développe, il est donc temps pour nous de mieux formaliser les règles ainsi que les rôles et les responsabilités de chacun, notamment des présidents de commissions et des pilotes d'antennes régionales.* » Parmi les points formalisés figurent la sélection et le rythme des différentes publications, les demandes de partenariats, l'utilisation des outils informatiques, la collecte et l'hébergement des données ainsi que les prises de parole pour représenter l'Amrae. « *C'est la rançon du succès, nous devons veiller à ce que nos travaux soient correctement diffusés, tout en favorisant l'émulation collective,* », a résumé Anne Piot d'Abzac.

Des feuilles de route bien remplies

Partie en Guyane à l'occasion du lancement d'Ariane 6, Sylvie Espécier (Cnes), nouvelle présidente de la commission Intelligence économique, crises et PCA, a néanmoins transmis sa feuille de route. Au programme pour l'année à venir : les bonnes pratiques en matière de sécurité à l'étranger, l'incidence de l'ergonomie des salles de crise sur les décisions, notamment l'organisation des personnes dans l'espace, et, enfin, l'importance du facteur humain dans la gestion de crise, avec une intervention d'un membre du RAID sur la détection et la gestion du stress.

Également absent, Patrick Lacroix (Idex), président de la commission Automobile, avait enregistré une vidéo pour s'adresser à l'auditoire. Si les thèmes de réflexion abordés en 2024 concernaient la fin des cartes vertes et les risques routiers dans le cadre des politiques RSE des entreprises, l'année à venir s'annonce encore plus riche grâce aux sujets de préoccupation qui sont remontés des adhérents : les difficultés d'assurance des TPV (transports publics de voyageurs), le pilotage et l'optimisation du parc automobile dans un contexte de flambée continue des coûts de réparation (accord-cadre, réseau agréé, expertise



ANNE PIOT D'ABZAC

Secrétaire générale de l'Amrae

« Nous devons veiller à ce que nos travaux soient correctement diffusés, tout en favorisant l'émulation collective. »

assuré, digitalisation, police d'assurance automobile...), ainsi que les nouveaux moyens pour déterminer la responsabilité du conducteur (caméra embarquée, boîtier télématique, géolocalisation...) et leurs conséquences sur les contrats d'assurance auto.

Présent physiquement, Grégoire Dutertre (Sonepar) est ensuite monté sur l'estrade pour présenter la nouvelle commission Risques géopolitiques, qui prend la suite de la commission Risques pays. Outre les échanges de bonnes pratiques entre risk managers sur ces sujets, la commission a prévu de faire intervenir durant l'année plusieurs experts afin de dresser une cartographie des risques géopolitiques, de faire le point sur leur assurabilité et de s'interroger sur l'aide que peut apporter l'IA dans l'analyse de ces risques. « *Nous n'excluons pas non plus des réunions éclair sur des sujets d'actualité qui pourraient surgir, et réfléchissons à des webinaires croisés avec d'autres commissions, sur la géopolitique de la chaîne d'approvisionnement ou du climat, etc.* »



LES DIPLOMÉS DU CEFAR À L'HONNEUR !

Comme à l'accoutumée, cette Journée scientifique était aussi l'occasion de mettre à l'honneur les nouveaux diplômés du Cefar, répartis cette année en deux promotions : l'une multi-enseignes et l'autre composée exclusivement de collaborateurs de CNP Assurances, dans le cadre de la création d'une filière gestion des risques au terme du rapprochement avec la Banque Postale. « Deux promotions engagées et participatives » à en croire les témoignages

des 25 experts formateurs et cinq tuteurs de mémoires qui les ont accompagnés durant vingt jours répartis en six séminaires.

Parmi les lauréats, Sabina Kadri, auditrice interne chez Klesia et majore de promotion, s'est distinguée avec la mention spéciale « Top Mémoire » pour son mémoire sur « le management des risques dans les crèches parentales » (lire *Atout Risk Manager* 40, p. 74), rappelant que le risk management ne concerne pas que les entreprises mais aussi les associations. À noter cette année, la création d'un groupe LinkedIn regroupant déjà 250 anciens du Cefar, avec la volonté de faire rayonner cette formation certifiante appréciée et reconnue.



Un Baromètre du pilotage de la gestion de sinistres en dommage

Une transition toute trouvée pour Michel Josset (Forvia), référent Climat et ESG, mais également président de la commission Dommages et prévention, qui a présenté le Baromètre du pilotage de la gestion de sinistres en dommage. Réalisé en partenariat avec Sedgwick, ce Baromètre a donné lieu à des retours de 92 risk managers adhérents de l'Amrae afin de recueillir suffisamment de données pour comprendre comment les sinistres en dommage sont actuellement gérés et d'identifier les besoins en matière

de nouveaux services et de solutions digitales. « Le principal enseignement de ce Baromètre est qu'il n'y a pas assez de partage d'informations entre les différentes parties prenantes (assureurs, courtiers, experts...) ». Nous avons vingt ans de retard sur la digitalisation de nos process ! » a martelé Michel Josset, qui a ensuite présenté les projets de la commission pour l'année à venir. « Nous allons faire un point sur les principaux enseignements du rapport Langreney concernant la surprime Cat'Nat' qui passerait de 12 à 20 %. Nous allons également mettre l'accent sur les nouvelles technologies au service de la prévention et de la gestion de sinistres afin de pousser à la digitalisation multi-acteurs et au développement des contrats-cadres

**BAROMÈTRE
DU
PILOTAGE DE
LA GESTION
DE SINISTRES
EN DOMMAGE**

JANVIER 2024

sedgwick

AMRAE

la Maison du Risk Management



ZAÏELLA AÏSSAOUI

Présidente de la commission Responsabilités

« Les débats sont parfois vifs mais toujours passionnants, sur des thèmes exclusivement proposés par les membres. »



THIBAULT BULABOIS

Président de la commission ERM 360

« Le métier se féminise et le salaire médian grimpe en flèche, à 91 k€ contre 78 k€ il y a deux ans. »

permettant un accès prioritaire aux artisans en cas de dommages. »

Responsabilités et Construction cherchent leurs prochains présidents

Le micro est ensuite passé dans les mains de Zaïella Aïssaoui (Bouygues Construction), venue présenter les travaux de la commission Responsabilités pour la dernière fois, après plus de dix ans à sa présidence. « *Les responsabilités sont un domaine très vaste qui donne lieu à de nombreux échanges à la fois sur les contrats, mais de plus en plus sur des sujets d'environnement et de climat. Les interventions des experts que nous convions sont si suivies que nous devons les organiser en visioconférence pour être sûrs de pouvoir accueillir tout le monde. Les débats sont parfois vifs mais toujours passionnants, sur des thèmes exclusivement proposés par les membres* », s'est-elle félicitée. « *Pour l'année prochaine, nous avons prévu d'aborder la mise à jour des règles et usages dans la gestion des polices d'assurance issues de programmes internationaux et également de traiter de l'évolution du régime responsabilités des produits défectueux. Avec toujours notre traditionnel point sur la veille jurisprudentielle* », a-t-elle rappelé avant de lancer un appel pour sa succession. À noter : pour l'année prochaine, la commission Construction, domaine riche en jurisprudences récentes, cherche également un nouveau président.

La commission ERM 360 remplit la Maison du risk management

Thibault Bulabois (FDJ) est ensuite monté à la tribune pour présenter les travaux de la commission ERM 360, « *une commission généraliste, propice à l'échange, qui suit de nombreux sujets d'actualité liés au métier du risk manager. À chaque session organisée, nous avons la chance de réunir une quarantaine de membres dans les magnifiques locaux de notre Maison du risk management.* » Parmi les thématiques qui seront abordées cette année : retour sur le rapport quadriennal « Global Trends »

de la CIA, qui s'interroge sur la façon de prendre en compte les menaces mondiales dans nos organisations ; un regard croisé sur la quantification « faut-il mesurer à tout prix, si oui comment ? » ; et un focus autour de la communication sur les risques « URD, CSRD et notations extra-financières, trouver le juste équilibre entre transparence et confidentialité. » Également en charge du Baromètre des métiers du risque, Thibault Bulabois ne pouvait pas quitter l'assistance sans un petit avant-goût des premiers résultats de l'édition 2024, qui sera officiellement publiée en septembre. « *Le métier se féminise, avec 47 % de femmes, l'expérience moyenne passe de douze à dix ans, signe que le métier séduit davantage de jeunes ou d'opérationnels, et le salaire médian grimpe en flèche, à 91 k€ contre 78 k€ il y a deux ans... »*

Logistique et transports face aux enjeux RSE

Fraîchement nommé président de la commission Logistique et transports, Pierre-Antoine Columelli (Geodis) est à l'écoute des souhaits de thématiques que pourront proposer les adhérents. D'ores et déjà, il a prévu pour les mois à venir d'organiser des échanges autour des enjeux de réduction du bilan carbone des

PIERRE-ANTOINE COLUMELLI
Président de la commission Logistique et transports

« Les enjeux de décarbonation du secteur sont énormes et nous allons pouvoir travailler avec la commission Climat sur le sujet. »

transporteurs et sur les bouleversements qui attendent l'assurance transport compte tenu des tensions géopolitiques, notamment en mer Rouge. « Les enjeux de décarbonation du secteur sont énormes et nous allons pouvoir travailler avec la commission Climat sur le sujet. »

Le capital humain, un risque encore sous-estimé

« Relancée il y a quatre ans, la commission Capital humain a du mal à mobiliser les risk managers », ont regretté en chœur Rachel Guibert (Publicis) et Alain Ronot (Capgemini). Et d'ajouter : « Le rôle et l'expertise des risk managers et directeurs des assurances constituent pourtant une réelle valeur ajoutée pour l'entreprise, mais leur implication est aujourd'hui trop faible. Ils auraient pourtant tout à gagner à collaborer et à partager leurs bonnes pratiques avec les experts RH. » Afin de renforcer leur bagage RH, la commission a proposé aux membres des webinaires dédiés : les risques liés à la mobilité et les bonnes pratiques à l'international (mutualisation, avantages pour les salariés des captives...). Pour l'année à venir, la feuille de route prévoit la réalisation d'une cartographie des risques RH et le renforcement du partenariat commencé avec l'IEBA (*International Employee Benefits Association*).



↑
Un auditoire captivé.

Quatrième édition pour LUCY

La parole a ensuite été donnée à Philippe Cotelle (Airbus), président de la commission Cyber, afin de présenter

la 4^e édition de LUCY (LUMière sur la CYberassurance, lire l'article en page 58). « Ce rapport vise à établir une analyse objective de l'évolution du marché de l'assurance cyber en France. Au fil des années, il est devenu une vraie référence pour les parties prenantes : risk managers, courtiers, assureurs et réassureurs », s'est-il félicité. Parmi les bonnes nouvelles : une réduction de 46 % des sinistres, tant en fréquence qu'en sévérité, une baisse des primes de l'ordre de 12 %, signe que la prévention paye, et des ETI qui rentrent de plus en plus dans l'assurance. « En revanche, le niveau de primes reste relativement peu important (328 M€), en légère hausse de 4 % malgré la baisse des primes, ce qui laisse penser que les acteurs se contentent d'une politique de budget constant. Je ne peux que les encourager à continuer à estimer régulièrement leurs expositions ! » a lancé Philippe Cotelle. Quant à la feuille de route de la commission Cyber pour l'année à venir, elle est déjà prête et prévoit des webinaires sur l'implication des changements réglementaires DORA/NIS 2 en matière de pilotage de la sous-traitance, un échange de bonnes pratiques pour être résilient sur les sujets SI/SSI et une thématique sur la quantification financière du risque cyber.

Un Panorama SIGR toujours précieux

Franck Auré (OPmobility) a ensuite présenté la récente mise à jour du Panorama des systèmes d'information de gestion des risques (SIGR), publié tous les deux ans. « Réalisé avec EY depuis 2008, ce Panorama mobilise une belle équipe et de nombreuses associations sœurs partenaires comme l'Ifrima, la Ferma, RIMS, Parima et le club FrancoRisk, ce qui a permis de recueillir l'avis de 249 risk managers dans 36 pays. » Outil essentiel pour comparer les solutions existantes et les critères à prendre en compte, le Panorama conserve ses trois principes de base : neutralité, objectivité, orientation métier. La version mise à jour est en ligne depuis mai et présente 51 fiches éditeurs, dont huit nouveaux entrants, avec un focus sur l'IA et l'ESG, de nombreuses solutions ayant été améliorées pour faire communiquer les outils entre eux, notamment au niveau des API (interface de programmation d'application).



RACHEL GUIBERT
Présidente de la commission Capital humain

« Les risk managers auraient tout à gagner à collaborer et à partager leurs bonnes pratiques avec les experts RH. »



PHILIPPE COTELLE
Président de la commission Cyber

« Les acteurs se contentent d'une politique de budget constant. Je ne peux que les encourager à continuer à estimer régulièrement leurs expositions. »



Climat : une belle visibilité pour l'Amrae

Après une pause ensoleillée et la traditionnelle photo souvenir, les membres du groupe de travail Climat ont poursuivi les échanges, sous la houlette Michel Josset, administrateur référent Climat et ESG de l'Association. « Pour une entreprise, ne pas se préoccuper du climat, c'est prendre le risque d'avoir du mal à se financer. Les experts de la finance parlent certes un autre langage que le nôtre, mais nous devons travailler ensemble, notamment sur les sujets du reporting, de la CSRD et de la taxonomie. Participer à des échanges dans nos cercles respectifs est l'un de nos projets à venir », explique Michel Josset avant de réaliser une petite rétrospective des actions du groupe de travail : « Outre la publication du Baromètre 2023 de l'engagement pour le climat en partenariat avec AXA Climate, nous avons été auditionnés dans le cadre du rapport Langreney sur l'assurabilité des risques climatiques. Actuellement, nous dialoguons avec le ministère de l'Économie et des Finances (Direction générale des entreprises) et l'Ademe en vue de contribuer à la rédaction d'un guide d'adaptation sectoriel aux risques climatiques physiques, ce qui prouve notre visibilité auprès des plus hautes instances », s'est-il félicité.

Six sous-groupes de travail Climat

Compte tenu de l'ampleur et de la diversité des problématiques, le groupe de travail Climat est réparti en six sous-groupes qui ont chacun leur spécialité. Parmi eux, le GT 1 « Connaître », piloté par Élodie Dunand (Forvia) et Sophie Maguer (Tereos), œuvre à la vulgarisation scientifique du changement climatique et de ses impacts. Il a organisé le 20 juin un afterwork « Fresque du climat » à la Maison du risk management, axé sur les

risques amenés par le dérèglement climatique. À la rentrée, une table ronde invitera à réfléchir à l'harmonisation de la donnée d'exposition par rapport aux scénarios du Giec en fonction des différents fournisseurs de données. Le GT 3 « Atténuer et adapter » se concentre sur les nécessaires adaptations à mettre en place face au changement climatique. Cédric Malki (Pierre & Vacances - CenterParcs), Violaine Poulain (Veolia), Stéphane Bollinger (Valeo), Laurent Schmitt (Air Liquide) et Laurent Magne (EDF) en sont les porte-parole. Ils ont participé au projet de création d'un guide sectoriel numérique rassemblant les bonnes pratiques d'adaptation, par secteur et degré de vulnérabilité. « L'Ademe et la Direction générale des entreprises attendent que nous les aidions à définir les secteurs prioritaires (agro, chimie, bois, tourisme...) et que nous contribuions à la méthodologie, étape par étape », a précisé Stéphane Bollinger. « Nous avons également organisé le webinar "Dérèglement climatique et assurance", réunissant quatre assureurs et un réassureur, afin d'amorcer le dialogue sur l'impact des politiques d'atténuation des assurés sur la souscription et sur l'accompagnement des assureurs dans les politiques d'adaptation », a complété Cédric Malki.

Anne-Gaëlle Delattre (Valeo) et Marie-Caroline Paris (Veolia), les deux copilotes du GT 5 « Informer », ont quant à elles choisi d'orienter leur travail sur les reportings de durabilité, avec l'organisation de plusieurs webinaires annuels. Les deux prochains donneront la parole, d'une part, aux investisseurs pour recueillir leur lecture des sujets climat et de leur intégration dans les portefeuilles d'investissement, et, d'autre part, aux petites entreprises pour qu'elles présentent leur façon de s'organiser sur la CSRD, dans le cadre de l'interdépendance des données. Et Michel Josset de conclure : « Le groupe de travail Climat n'est pas propriétaire du sujet climat, transversal par nature. L'idée est de décloisonner et de travailler avec les autres commissions sur des webinaires communs, par exemple sur la géopolitique, les transports ou l'automobile... »

Des antennes régionales en relais

C'était ensuite au tour de Marie-Élise Lorin, administratrice en charge des régions et des collectivités locales, de prendre la parole pour présenter l'activité de l'Amrae en régions. « Une activité qui ne cesse de



FRANCK AURÉ
Copilote du Panorama SIGR

« Le Panorama SIGR mobilise une belle équipe et de nombreuses associations sœurs partenaires, ce qui a permis de recueillir l'avis de 249 risk managers dans 36 pays. »



MICHEL JOSSET
Administrateur référent Climat et ESG, président de la commission Dommages et prévention

« Pour une entreprise, ne pas se préoccuper du climat, c'est prendre le risque d'avoir du mal à se financer. »



MARIE-ÉLISE LORIN

Administratrice, responsable de la formation,
pilote de l'antenne régionale Ouest

« Les risques encourus par les collectivités sont de plus en plus importants, alors même qu'elles peinent à les assurer. Il y a donc pour elles un vrai enjeu à définir leurs priorités en termes de gestion des risques. »

BRIGITTE BOUQUOT
Présidente de la FFCE

« Notre ambition est [...] que les dirigeants qui décident de se lancer dans un projet de captive en France puissent échanger avec des captives plus matures et bénéficier de leur expérience. »

s'étendre, avec deux nouvelles antennes régionales en Bretagne et dans les Hauts-de-France. Nos six antennes se chargent de transmettre les informations nationales au plus près du terrain, mais également de faire remonter au siège parisien de l'Association les problématiques locales des plus petites entreprises. » Afin de mieux faire connaître la gestion des risques en régions, le partenariat avec les antennes locales du Medef reste d'un grand soutien. Parmi les actions menées cette année par les délégations, deux événements en Bretagne, l'un en mars sous forme d'un exercice de simulation de gestion de crise et l'autre qui aura lieu en septembre prochain sur la cartographie des risques.

La région Auvergne Rhône-Alpes avait choisi de braquer le projecteur sur les impacts d'un incendie de grande ampleur, l'antenne de PACA sur la gestion des sinistres en dommage, les Hauts-de-France sur le risque climatique, la région Ouest sur la CSRD et l'antenne du Sud-Ouest sur le risque cyber.

lesrisquesdemacollectivite.fr : macartodesrisques.fr version collectivités locales

Marie-Élise Lorin en a ensuite profité pour présenter le nouvel outil de cartographie des risques disponible gratuitement à destination des collectivités. Après macartodesrisques.fr, cet outil similaire est accessible en ligne sur lesrisquesdemacollectivite.fr. Il permet aux collectivités locales de faire un état des lieux de leurs risques en 5 à 6 heures et d'établir une cartographie pour mieux les piloter. « Les risques encourus par les collectivités sont de plus en plus importants, alors même qu'elles peinent à les assurer. Il y a donc pour elles un vrai enjeu à définir leurs priorités en termes de gestion des risques », a-t-elle lancé, encourageant les adhérents à faire connaître cet outil aux collectivités de leurs territoires.

Première bougie pour les captives à la française

« Nous en avions parlé, nous l'avons fait », s'est réjouie Brigitte Bouquot en montant à la tribune. Après avoir soutenu depuis plusieurs années le projet d'un dispositif de captives à la française, l'ancienne présidente de l'Amrae, qui avait applaudi l'an dernier le décret d'application sorti le 7 juin 2023, est ravie de pouvoir fêter cet automne le

premier anniversaire de la Fédération française des captives d'entreprise (FFCE), dont elle est présidente. « Cette association professionnelle est née d'une volonté de l'Amrae, association de personnes physiques, de renforcer son influence en créant une association de personnes morales, la FFCE, représentative de l'activité et des salariés de l'auto-assurance. Son objectif est d'organiser la représentation institutionnelle des captives d'assurance et de réassurance dans le système français, aux côtés de toutes ses parties prenantes : le Gouvernement, le régulateur, le superviseur et les fédérations d'entreprises. C'est en renforçant l'attractivité de la place de Paris que nous pourrons jouer notre propre carte dans l'évolution de l'assurance des grands risques, en marge des 600 captives que compte par exemple le Luxembourg », a expliqué Brigitte Bouquot. Avant d'ajouter : « Notre ambition est aussi d'agrégier les compétences pour pouvoir avoir une vision globale et partager les bonnes pratiques afin que les entreprises et les dirigeants qui décident de se lancer dans un projet de captive en France puissent échanger avec des captives plus matures et bénéficier de leur expérience. »

Il existe trois niveaux de statut au sein de la FFCE. Les six captives françaises qui existaient avant le décret du 7 juin 2003 bénéficient du statut de membre actif (Veolia, Orano, Groupe SEB...), au même titre que les nouvelles captives créées depuis la publication du décret (Avril, La Poste...). Aux côtés de l'Amrae, membre fondateur, ils font partie de la gouvernance de la fédération et peuvent proposer des administrateurs au conseil d'administration. Viennent ensuite les membres adhérents qui s'intéressent à l'actualité des captives en France (Capgemini, Sonepar, Stef...), et qui ont parfois déjà une captive en Irlande, aux Bermudes ou au Luxembourg, avec un projet de relocalisation en France à moyen terme. Enfin, le vivier des partenaires grossit de jour en jour et rassemble tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans ce marché : assureurs, réassureurs, gestionnaires de captives, commissaires aux comptes, actuaires, juristes, sociétés d'IT... Et Brigitte Bouquot de préciser : « La vitesse de croissance de la FFCE dépend beaucoup de la capacité de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution à délivrer les agréments, dont elle a l'exclusivité. Une cinquantaine de projets sont en cours, en attente d'agrément, mais le pipeline s'écoule relativement lentement. »



ALAIN RONOT

Vice-président de l'Amrae et de la FFCE

« La formation des risk managers sur le sujet des captives et de leur gouvernance va devenir cruciale. Ils pourront compter sur le soutien et l'accompagnement de la FFCE.»



OLIVIER BRUN

Commissaire général, conseiller Jeux Olympiques et Paralympiques du directeur général de la Police nationale

« Tout l'enjeu est de parvenir à modéliser un événement hors-norme et à mettre en place un dispositif parfaitement dimensionné en termes de contrôle et de sécurité, tout en permettant que les Jeux conservent leur côté festif.»

Des priorités claires pour la FFCE

« Clé de voûte de l'entreprise, la captive est traversée par toutes les problématiques de risques auxquelles sont confrontés les risk managers : intelligence artificielle, cyber, réchauffement climatique... La FFCE doit donc se positionner sur ces sujets. Cela fait partie de notre feuille de route. Nous devons également éviter tout accident de jeunesse : notre priorité doit donc être de trouver le bon équilibre entre une gouvernance des captives irréprochable dans le cadre de Solvabilité 2, tout en répondant parfaitement aux attentes des actionnaires, ceci afin d'éviter de voir resurgir les doutes ou critiques sur les captives comme outils d'optimisation fiscale, ce qu'elles ne sont pas. Nos autres priorités seront de créer un code de déontologie et de gérer les questions de domiciliation et de relocalisation en France », a rappelé Brigitte Bouquot, bien décidée à continuer son travail de pédagogie auprès des instances et des parlementaires, un rapport de revoyure étant prévu début 2025 sur la pertinence du nouveau système des captives à la française, et notamment des provisions.

Rendez-vous au France Captive Forum 2024

Alain Ronot, vice-président de la FFCE, a ensuite annoncé la tenue d'un événement médiatique le 19 novembre 2024, baptisé « France Captive Forum 2024 », afin de fêter la première année de la fédération : l'occasion d'inviter toutes les parties prenantes et d'élargir le cercle pour gagner en visibilité et faire rayonner la FFCE. « Le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne... tous nous envient notre système de captive à la française, et même les Américains s'intéressent de près au modèle économique des captives à la Française. C'est maintenant que nous réalisons tout le chemin parcouru depuis huit ans. Nous allons avoir beaucoup de travail dans les années à venir pour accompagner les nouvelles captives qui vont se créer. La formation des risk managers sur le sujet des captives et de leur

gouvernance va devenir cruciale, surtout s'ils sont amenés à devenir dirigeant effectif ou responsable de fonction clé d'une captive. Ils pourront compter sur le soutien et l'accompagnement de la FFCE. »



↑

Les questions ont été nombreuses dans l'assistance.

La sécurité des JO : un dispositif dimensionné

C'est avec un conférencier plutôt inhabituel que s'estachevée cette Journée scientifique. Année olympique oblige, l'Amrae avait convié à la tribune Olivier Brun, commissaire général, conseiller Jeux Olympiques et Paralympiques du directeur général de la Police nationale. « Où en est-on en termes de sécurité concernant les JO ? » Telle est la question à laquelle ce haut fonctionnaire a tenté de répondre devant une assemblée captivée. L'avalanche de chiffres donne le tournis : 206 nations, 10 500 athlètes, 31 500 volontaires, 130 chefs d'État lors de la cérémonie d'ouverture, 19 jours de compétition, 329 épreuves, 42 sites de compétition, 36 sites d'entraînement, 9,7 millions de billets vendus et 4 milliards de téléspectateurs.

Face à un événement d'une telle ampleur, la planification de la Police nationale a débuté dès 2021 afin de contrôler et sécuriser tous les compartiments de l'organisation : trajet de la flamme, cérémonies, épreuves, zones dédiées aux fans, acheminements des athlètes et des spectateurs, logistique, restauration, etc. « Chaque décision sportive, logistique ou artistique a été prise en tenant compte du volet sécurité. Tout l'enjeu est de parvenir à modéliser un événement hors-norme et à mettre en place un dispositif parfaitement dimensionné en termes de contrôle et de sécurité, tout en permettant que les Jeux conservent leur côté festif. »

Des scénarios de risques analysés

L'analyse et la hiérarchisation des risques et menaces a commencé il y a deux ans, à plusieurs niveaux : interservices, interministériel, international et auprès des partenaires publics et privés (entreprises, organisateurs, sponsors...). « Les risques sont de nature très diverses : violences contestataires ou communautaires, criminalité organisée, terrorisme, ingérence, espionnage, cyberattaques, piratage de données, atteinte à la retransmission numérique des événements, risque sanitaire, aléas climatiques (notamment canicule et inondations). Nous avons identifié les différents scénarios de risques possibles, puis nous les avons hiérarchisés en fonction de leur degré de criticité et avons déterminé des plans d'action et des types de réponse pour chacun. » Et d'ajouter : « L'arrivée de la flamme à Marseille a été une bonne préparation et nous a permis de réaliser un premier retour d'expérience. »

En termes de dimensionnement, là aussi, les chiffres ont de quoi donner le vertige : 1 million de nuitées de policiers, 1,2 million d'enquêtes administratives de sécurité, 35 000 policiers mobilisés et 16 000 policiers en renfort pour la cérémonie, 1 600 policiers étrangers, etc. Toutes les unités policières spécialisées vont être mobilisées : cynotechnique, déminage, tireurs points hauts, motards, unités nautiques, brigades équestres, lutte anti-drones, etc. Des commissariats mobiles seront déployés sur tout le territoire afin de faciliter la prévention et les dépôts de plainte, qui pourront être effectués en plusieurs langues. « Logement des policiers, carburant pour les voitures, motos et bateaux, places de stationnement...rien n'a été laissé au hasard. Il s'agit tout simplement de la plus grosse manœuvre logistique qu'ait connue la Police nationale. Le gros défi sera de maintenir notre dispositif de sécurisation sur la durée, sans épouser les effectifs, qui n'auront droit qu'à deux semaines de congé durant l'été, avec un roulement assuré. C'est pourquoi nous travaillons aussi avec les syndicats de policiers pour faire passer les messages et désamorcer les conflits. » Et de conclure par une citation de Montherlant tirée de son ouvrage *Les Olympiques* : « La joie que donne le sport est une ivresse qui naît de l'ordre. » ■



↑
Des participants heureux de se retrouver.



↑
Le cocktail dans les jardins du Pavillon Royal, l'occasion d'échanger entre pairs dans une ambiance conviviale.



↑
Des festivités toujours appréciées.



ET DE DEUX POUR LA COLLECTION « MÉDITATIONS SUR LE RISQUE »

Lors de cette Journée scientifique, les participants ont eu le plaisir de découvrir sur leur siège le deuxième volume de la série « Méditations sur le risque », fruit d'un partenariat fructueux entre l'Amrae et Philosophie Magazine Éditeur. « Nourrir la réflexion des professionnels du risque est l'une des vocations de notre Association. Puisez pour cela dans le monde immense et merveilleux de la philosophie nous paraît opportun afin que nous puissions, ensemble, grandir en sagesse », a souligné Anne Piot d'Abzac.

« Après l'intelligence artificielle, nous avons choisi d'aborder le thème des frontières, un sujet philosophique mais aussi très concret, en lien avec les risques géopolitiques. Condensés de débats tranchés, ces ouvrages sont volontairement courts et digestes. N'hésitez-pas à les partager et à nous faire part de vos idées de thématiques pour les prochains numéros, qui sortiront à raison de deux par an », a complété François Beaume.

La Journée scientifique en images





XL Insurance



**Your global
partner
for progress**

Plus qu'un assureur, nous sommes votre partenaire de confiance qui vous accompagne dans votre développement, pour gérer les risques les plus complexes et renforcer la résilience de vos opérations, à tout moment et partout où vous aurez besoin de nous.

Know You Can

axaxl.com/fr

AXA XL est une division du Groupe AXA qui commercialise des produits et des services à travers trois pôles : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance et AXA XL Risk Consulting. AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales. AXA SA ou ses filiales. © 2024

Renouvellement de la gouvernance de l'Amrae

L'assemblée générale de l'Amrae a renouvelé sa gouvernance. Jason Crumley (ARaymond), Loïc Leymarie (Adeo), Carole Mondellini (CGG) et Stéphane Richard (Dalkia) rejoignent le conseil d'administration.



Réunie le 16 mai 2024 sous la présidence d'Oliver Wild, l'assemblée générale de l'Association a approuvé les comptes de l'exercice 2023 et renouvelé sa gouvernance.

Ont été réélus administrateurs Philippe Cotelle (Airbus Defence & Space), Estelle Josso (Hermès International) et Anne Piot d'Abzac (Ipsen Pharma). Font leur entrée au conseil d'administration Jason Crumley (ARaymond), Loïc Leymarie (Adeo), Carole Mondellini (CGG) et Stéphane Richard (Dalkia).

Bilan 2023 et ambitions 2024

Oliver Wild a souligné la progression en 2023 du nombre d'adhérents (+ 4,5 % par rapport à 2022) et le succès des 31^e Rencontres Amrae du risk management, qui ont réuni plus de 3 700 participants. Il a également salué les avancées des travaux des commissions et des groupes de travail, notamment avec la DG Trésor sur l'assurance cyber, et l'audition par le Sénat

dans le cadre de la mission sur l'assurabilité des collectivités locales. Le développement de la Fédération française des captives d'entreprise (FFCE), la création des antennes Amrae de Bretagne et des Hauts-de-France, ainsi que la mise à jour de l'application macartodesrisques.fr, en partenariat avec le Medef, ont également été mis en avant. Enfin, la performance de l'activité formation (+ 47 % de stagiaires) et la solidité financière de l'Association ont été remarqués.

Pour 2024, la stratégie de l'Amrae repose sur deux piliers principaux : la reconnaissance du métier de risk manager, à travers le développement des meilleurs standards professionnels couplée à la formation des adhérents à l'application desdits standards, ainsi que l'orientation du marché de l'assurance vers la demande afin que les garanties s'adaptent aux nouveaux risques des entreprises.

L'Amrae poursuivra la promotion de la culture de la gestion des risques au sein des entreprises et auprès des parties prenantes dans le débat public. Elle apportera notamment ses compétences et son expertise à la sphère publique, en particulier aux collectivités locales, qui depuis 2024 peuvent utiliser lesrisquesdemacollectivité.fr, un outil de cartographie des risques qui leur est dédié (lire l'article p. 62).

Nouveau comex

Le 13 juin dernier, à l'occasion de la tenue de la Journée scientifique, le conseil d'administration de l'Amrae s'est réuni pour élire les nouveaux membres de son comité exécutif.

- **Président** : Oliver Wild, Group Chief Risk and Insurance Officer de Veolia
- **Vice-présidente Communication et secrétaire générale** : Anne Piot d'Abzac, directrice de la gouvernance et des risques d'Ipsen Pharma
- **Trésorier** : Alain Ronot, directeur des risques et des assurances du groupe Capgemini

- **Vice-président Scientifique** : François Beaume, VP Risks and Insurance de Sonepar
- **Vice-présidente Formation** : Marie-Élise Lorin, risk manager, responsable du reporting de durabilité (CSR) du groupe Maif
- **Vice-président Climat et ESG** : Michel Josset, directeur assurances et prévention de Forvia

Les membres du conseil d'administration

Philippe Cottelle (Airbus Defence & Space), Jason Crumley (ARaymond), Michel Josset (Forvia), Estelle Joso (Hermès International), Loïc Leymarie (Adeo), Marie-Élise Lorin (Maif), Sophie Maguer (Tereos), Carole Mondellini (CGG), Stéphane Richard (Dalkia), Frédéric de Serpos (groupe Casino) et Stéphane Yvon (EDF).

Zoom sur les nouveaux administrateurs



JASON CRUMLEY (55 ANS)

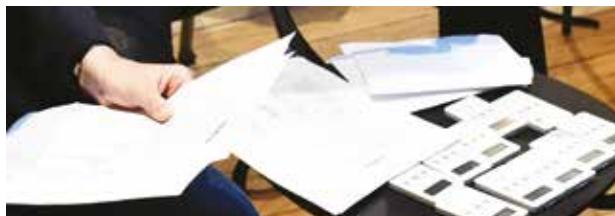
Risk & Compliance manager du groupe ARaymond

Ingénieur de Napier Polytechnique (Edimbourg, Ecosse), détenteur d'un Executive MBA de l'Essec. Il commence sa carrière en 1991 à la Lyonnaise des Eaux (Suez Environnement) sur des projets de construction et d'équipement, pour ensuite passer à l'exploitation et à la recherche appliquée au Royaume-Uni et en France, puis à partir de 2001 à l'assistance technique auprès de filiales à l'étranger, avant de rejoindre Gras Savoye (WTW) pour diriger le département conseil en gestion des risques. En 2015, il crée la fonction de risk manager au sein du groupe ARaymond, qui le nomme en 2016 Risk & Compliance manager.

Comité scientifique permanent amplifié

L'élargissement du comité scientifique permanent (CSP) marque une étape significative de l'engagement envers l'excellence et l'innovation scientifique. En intégrant de nouveaux membres aux expertises variées, l'Amrae souhaite renforcer l'approche des défis complexes auxquelles les organisations sont confrontées. Passant de 12 à 20 membres, le CSP, présidé par François Beaume (vice-président de l'Amrae) et sous la responsabilité d'Estelle Joso (administratrice de l'Amrae),

se compose de Vladimir Rostan d'Ancezune (DAC Beachcroft France), Gilles Bénéplanc (Verlingue), Brigitte Bouquot (FFCE), Dan Chelly (Valmen Consulting), Philippe Cotelle (Airbus Defence & Space), Franck Grimontpont (Suez), Hervé Houdard (Diot-Siaci), Jérôme Kullmann (Université Paris Dauphine), Sophie Mauclair (Klépierre), Gilles Proust (Arengi), Alain Ronot (Capgemini) et Étienne de Varax (HDI Global SE), ainsi que, comme **nouveaux membres**, **Franck Auré (OPmobility)**, **Jean-Christophe Cafet (Coface)**, **Sylvie le Damany (Adalys Avocats)**, **Laurent Giordani (KYU)**, **Michel Josset (Forvia)**, **Bertrand Rubio (EY)**, **Sophie Schiller (Université Paris Dauphine)** et **Alexandre Rispal (Insurtech France)**. I



Les participants à l'assemblée générale ont pu voter via des boîtes électroniques.



CAROLE MONDELLINI (45 ANS)

Directrice des risques et des assurances de CGG

DEA de sciences juridiques de la mer (Université de Bretagne occidentale). Elle débute sa carrière en 2006 dans l'assurance maritime chez Marsh, avant de rejoindre en 2012 le groupe CGG comme directrice des assurances. Elle est depuis 2020 la directrice des risques et des assurances.



STÉPHANE RICHARD (48 ANS)

Directeur de la prévention et de la gestion de crise de Dalkia

École des Mines (2000), Concordia university (Canada), Associate in Risk Management (Insurance Institute of America). Il débute en 2000 sa carrière dans le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement au sein du réseau des Drôle. En 2005, il est responsable de la prévention des risques d'agressions externes à l'Autorité de sûreté nucléaire, avant de prendre en charge en 2008 la prévention des risques industriels à la direction des assurances du groupe L'Oréal. De retour en 2015 dans l'administration à la direction générale de la prévention des risques du ministère de la Transition écologique, il rejoint l'énergéticien Dalkia en 2019, dont il est depuis 2023 directeur de la prévention et de la gestion de crise.



LOÏC LEYMARIE (49 ANS)

Directeur risques, assurances et conformité du groupe Adeo

Titulaire d'une maîtrise de fiscalité (Université de Rennes), du master de l'Institut du management des risques de Kedge Business School à Bordeaux, ainsi que des modules ARM 54 et 55. Après un début de carrière à la direction des risques et des assurances de Cogema, devenu Areva en 2001, il rejoint en 2006 le groupe Adeo pour créer la fonction de risk management.

Oliver Wild a vivement remercié les administrateurs dont le mandat n'a pas été renouvelé, en particulier Brigitte Bouquot, dont il s'est félicité qu'elle reste dans l'écosystème de l'Amrae en qualité de présidente de la FFCE.

Panaché public et privé : les enseignements des Risk Transformation Awards 2024

Groupe ADP, Forvia, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, EDF et Ensam sont les lauréats de ce prix européen conçu par EY Risk Consulting, dont l'Amrae est le partenaire pour la France. La gestion des risques s'impose à toutes les organisations, privées comme publiques, et bénéficie à tous. Illustration concrète.



Un jury indépendant composé de personnalités du monde de l'entreprise et du risk management

FABRICE BARTHÉLEMY
Président-directeur général de Tarkett



CAROLINE RUELLAN
Présidente-fondatrice de SONJ Conseil, membre du conseil de surveillance d'Ardian, membre de la commission consultative épargnante de l'AMF et administratrice indépendante de sociétés cotées

OLIVIER WILD
Président de l'Amrae, directeur des risques et des assurances de Veolia



ANNE PIOT D'ABZAC
Vice-présidente Communication et secrétaire générale de l'Amrae, directrice de la gouvernance et des risques d'Ipsen Pharma

FRANCK BARON
Président de l'Ifrima, risk manager d'International SOS



C'est un signal fort que le jury a adressé à la communauté des professionnels de la gestion des risques : trois des cinq prix ont été décernés à des organisations publiques. C'est dire si le risk management de haut niveau se pratique aussi bien dans les entreprises privées que dans les entreprises à gouvernance et capitaux publics. L'Amrae est plus que jamais le creuset des échanges entre risk managers d'organisation de toutes natures et de toutes tailles.

« Se rencontrer, se retrouver autour d'une compréhension commune du risque et de sa gestion, partager des expériences, échanger sur des méthodes et des résultats sont depuis longtemps des fondamentaux de l'Amrae, constitutifs de sa singularité. Pour aller plus loin dans le partage d'expérience et d'expertise entre pairs au service d'une meilleure gestion des risques, s'associer à ce partenaire de longue date de l'Association qu'est EY pour lancer les Risk Transformation Awards en

France était naturel », a souligné Oliver Wild, le président de l'Amrae.

« Avec ce prix, nous avons voulu créer une communauté d'échanges et de retours d'expérience permettant aux risk managers de trouver les solutions clés aux grands enjeux du risque : gouvernance, résilience, soutenabilité, digitalisation. À vocation internationale, cette communauté, déjà présente dans les pays nordiques, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Italie, est amenée à se développer dans les prochaines années », a déclaré Christophe Lairy, EY Risk Consulting leader France, en ouverture de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le 26 juin 2024 à Paris.

Les cinq catégories des EY Transformation Awards

- Risques ESG
- Résilience
- Rayonnement du risk management dans l'organisation
- Digitalisation de la fonction risk management
- Innovation risk management (prix étudiant)

Les lauréats

Le jury s'est fondé sur des critères de maturité, d'innovation, de réponse aux enjeux de gestion des risques et de capacité à adapter la démarche de gestion des risques dans un environnement en évolution rapide.



« Les dossiers présentés ont montré une richesse et une densité de pratiques variées mais homogènes dans leur finalité de gestion des risques. Issus d'organisations publiques et privées de toutes tailles, ces candidatures et lauréats illustrent les différents niveaux de maturité des organisations en termes de pratique de risk management. En octobre et novembre 2024, les clubs Risk Transformation Awards, qui vont rassembler les entreprises et équipes lauréates, prolongeront le partage d'expérience, de pratiques et la résonance des vertus de la gestion des risques », a conclu Aliénor Senard, senior manager EY Consulting, en charge de l'offre résilience, et cheville ouvrière de ces Risk Transformation Awards.

Catégorie gestion des risques ESG*

(remis par Caroline Ruellan)



Le groupe ADP, représenté par **Alexandra Locquet**, directrice de l'audit, de la sécurité et de la maîtrise des risques, et **Santiago Bosio**, Group risk manager, pour son approche ESG transverse et intégrée à la stratégie du Groupe. « Tous les secteurs sont confrontés au sujet de la décarbonation. Pour le secteur aérien, c'est un enjeu qui revêt encore plus d'acuité puisque de nos efforts en matière de décarbonation dépendra la vie du secteur aérien et aéroportuaire. Ce prix montre, pour nous, toute l'importance que l'on porte à la maîtrise de ces risques en matière de climat, de transition et d'adaptation. »

* Les organisations qui trouvent des solutions innovantes aux défis de la durabilité dans le contexte de la gestion des risques : en ce qui concerne leur modèle d'entreprise, leur chaîne d'approvisionnement ou la gestion des produits.

Mention spéciale du jury



Bureau Veritas, représenté par **Marc Boissonnet** comme porte-parole de la direction RSE, pour son approche volontariste et multidisciplinaire, au-delà des contraintes réglementaires.

« Je suis ravi que deux prix soient décernés à la RSE, tant l'enjeu qui se cache derrière est important. Les entreprises ont souvent géré les deux en parallèle, sans pour autant voir l'évidence de vases communicants qu'il y avait entre ces deux thématiques. Pour le comité des parties prenantes, c'est une expérience extraordinaire. Nous réunissons depuis quatre ans une dizaine d'experts d'horizons divers, de la recherche à l'ONG, de la direction RSE, ou encore d'associations. Il y a une émulation très forte entre ces personnes. Nous avons compris que, quelle que soit l'attention que nous portions à la RSE, les experts avaient des remarques très différentes des nôtres, basées sur leurs expertises, leurs expériences. Cette démarche nous a été très inspirante. »

Catégorie Résilience*

(remis par Fabrice Barthélémy)



EDF, représentée par **Stanislas Martin**, risk manager du Groupe, et **Isabelle Leboucher**, Crisis Management et Business Continuity Planning manager, à partager avec **Laurent Magne**, responsable risques et contrôle interne groupe, pour sa culture de la résilience exemplaire, innovante et largement déployée. « Nous avons tous traversé un certain nombre de crises. Je dirais que cette étape-là est presque plus facile que la phase de préparation. Quand vous êtes face au mur, vous n'avez pas le choix : la prise de décision doit se faire, et dans l'incertitude. »

* Les organisations qui sont en mesure de réagir de manière flexible aux changements de l'environnement, de s'adapter, de gérer elles-mêmes les risques qui en découlent et d'exploiter les potentiels.

Mention spéciale du jury



Monnroyeur, représenté par **Nicolas Shah**, directeur audit et conformité, et **Vincent Chauvin**, responsable Business Continuity Plan. « Cette remise de prix est pour nous un véritable encouragement, nous donne l'énergie pour poursuivre cette démarche et ainsi la globaliser pour couvrir l'ensemble des piliers de la résilience. »

Catégorie Digitalisation*

(présentée en vidéo par Franck Baron)



Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, représenté par **Yannis Wendling**, directeur à l'inspection générale, pour son approche de digitalisation du risk management intégrée, étendue et pragmatique.

« Pour interfaire nos risques, nous avons réfléchi à un outil à même de gérer nos différents risques métiers, politiques et juridiques. Nous voulions les intégrer à un même outil, "TIGRE", pour interagir avec les différentes parties prenantes. (...) Nous sommes très contents de cette récompense, nous pensons être la collectivité territoriale la plus avancée sur le sujet. Avec cet outil, nous sommes armés pour répertorier ces risques et accompagner tous les managers de la collectivité et leurs risques associés. »

* Les organisations qui utilisent des solutions digitales de manière innovante, par exemple en utilisant des sources de données internes et externes ainsi que des outils numériques pour l'identification et l'évaluation des risques.

Catégorie Rayonnement du risk management dans l'organisation*

(remis par Anne Piot d'Abzac)



Forvia, représenté par **Laurent Turgis**, risk manager, pour la solidité de son approche en risk management et son rayonnement auprès de ses fournisseurs.

« Ce prix reconnaît avant tout le travail de l'ensemble de mes prédécesseurs et des collaborateurs engagés. La meilleure manière de parler de risk management, c'est de briser la glace. Nous sommes tous des risk managers, le réseau en interne et à l'externe est extrêmement important. J'aime à dire qu'un risk manager isolé est un risk manager en danger. C'est pourquoi, grâce notamment à la formation Cefar**, j'ai pu créer ce réseau. »

* Les organisations qui intègrent le risk management au cœur de la gouvernance, des activités et du processus de prise de décision.

** Formation déployée par l'Amrae, en partenariat avec EY.

Mention spéciale du jury



La Société des Grands Projets, représentée par **Jérémie Jauroy**, responsable de l'unité risk management, **Raïa Dragneva** et **Christophe Mur**, risk managers, pour sa gestion des projets par les risques, à la fois opérationnelle et transversale.

« Cette victoire témoigne de l'engagement et du dévouement des près de 15 risk managers de la SGP présents ce soir, qui ont à cœur au quotidien de transformer les pratiques de gestion de projet en faisant du risk management un véritable outil de performance opérationnelle. »

Catégorie Innovation risk management étudiant*

(présentée en vidéo par Franck Baron)



Etudiants des Arts et Métiers (Ensam) du mastère spécialisé MGR - management global des risques (Jenny Joseph, Juliette Bonnardel, Luca Buisson, Julien Coquerel, Cynthia Tchoumjeu), pour leur projet innovant sur la gestion du risque de désinformation à l'aide de l'intelligence artificielle.

« Pour nous, le risk management, c'est comme avoir une boussole dans un monde qui est en perpétuel mouvement. Le risk manager est chargé d'anticiper les problèmes avant qu'ils ne deviennent des catastrophes. C'est aussi avoir un impact positif, proactif, mais pas seulement pour l'entreprise, également pour la stabilité économique, la protection de l'environnement, etc. Que cela soit dans la finance, la santé, l'industrie, les organisations gouvernementales, chaque domaine a ses propres défis et c'est à nous, risk managers, d'apporter une réponse unique. Pour conclure, pourquoi le risk management ? Parce que c'est anticiper, protéger et évoluer. »

* Groupes d'étudiants proposant des projets innovants et pragmatiques de gestion des risques.

Par Charlotte
Cousin

LUCY 2024 :

LUMière sur la CYberassurance

Assurance cyber : un marché apaisé dans un contexte fragile

Avec une baisse de la fréquence et de la sévérité des sinistres en 2023, pour sa 4^e édition, LUCY (LUMière sur la CYberassurance) dévoile un marché en léger développement mais volatil. Si les résultats sont globalement positifs grâce à la capitalisation des efforts entreprise en matière de prévention, les menaces restent présentes et le montant des primes serait insuffisant si des sinistres majeurs venaient à déstabiliser cet équilibre.



Les signaux sont plutôt bons en 2023, avec une année véritablement positive pour le marché mais aussi pour les assurés, détaille Philippe Cotelle, administrateur de l'Amrae, président de sa commission Cyber et risk manager d'Airbus Defence & Space, aux commandes de l'étude LUCY (LUMière sur la CYberassurance) depuis 2021. Les raisons de ces bons résultats ? Une réduction du montant total des sinistres enregistrés et indemnisés (- 46 %), passant de 71 millions à 38 millions d'euros, ainsi qu'une diminution de la sévérité des attaques, « clairement le résultat d'une meilleure prévention cyber », estime-t-il. Cette baisse s'établit à - 40 % pour les grandes entreprises et à - 37 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI), tandis que les entreprises de taille moyenne enregistrent le même nombre de sinistres (0 % de variation), mais avec un montant diminuant significativement. On pourrait penser que cette réduction de la sinistralité soit corrélée à un durcissement des conditions des assureurs, « mais étant donné que le marché s'est adouci en 2023, ses conditions d'assurance ont donc été similaires cette année, voire légèrement meilleures qu'en 2022. Cette baisse s'explique donc par le fait que les entreprises ont mieux réagi face aux attaques cyber », explique Philippe Cotelle. Les grandes entreprises n'ont ainsi déclaré aucun sinistre XXL (de 10 millions à 40 millions d'euros). « C'est le signe que les mesures prises par les entreprises en termes de prévention et de cybersécurité sont efficaces », observe-t-il.

Des grandes entreprises qui souscrivent à budget constant

Concernant le volume de primes, LUCY enregistre un montant de 328 millions d'euros en 2023, une « évolution faible de seulement 4 % » comparée à 2022, où elle se situait à 316 millions d'euros. « Ce phénomène s'explique par le fait que l'on a exactement le même nombre de grandes entreprises assurées en 2023 qu'en 2022 [soit 280], même si ce ne sont pas forcément strictement les mêmes », décrit Philippe Cotelle. Les deux autres catégories d'entreprises enregistrent en revanche une importante augmentation du nombre de leurs assurés l'année dernière, avec + 47 % pour les ETI et + 194 % pour les entreprises de taille moyenne.

Quant au montant de la prime, il est passé de 267 millions à 263 millions d'euros pour les grandes entreprises : « En 2023, elles ont souscrit à budget constant. Le marché s'étant assoupli comme anticipé, il en a résulté une baisse des taux qui les a conduites à augmenter légèrement leurs achats en termes de capacité pour le même budget, sans aller au-delà, ce qui explique que la prime n'a pas évolué », détaille l'étude. Les ETI, de leur côté, ont vu leur taux de prime moyen augmenter de 7 % et ont enregistré une baisse de capacité de 20 % en 2023, passant de 6 millions à 4,8 millions d'euros, due à l'afflux d'entreprises de plus petite taille dans cette catégorie, ces dernières étant amenées à acheter une capacité inférieure.

MÉTHODOLOGIE

L'édition 2024 de LUCY repose sur les données compilées (et anonymisées) de huit courtiers (Aon, Diot-Siaci, Filhet-Allard, Howden, Marsh, Verlingue, Verspieren, WTW), d'un assureur (SMA BTP), de deux agences de souscription (Dattak, Stoik) ainsi que d'une organisation professionnelle (PLANÈTE CSCA, le syndicat des courtiers d'assurance). 13 508 polices d'assurance cyber et 614 sinistres indemnisés ont été répertoriés dans cette étude. Les segments de taille d'entreprises qui y sont indiqués reposent sur la catégorisation de l'Insee.



PHILIPPE COTELLE

Administrateur de l'Amrae, président de sa commission Cyber et risk manager d'Airbus Defence and Space

« On peut observer que les mesures mises en place par les entreprises sont plus efficaces et qu'elles réagissent mieux. En revanche, étant donné les tensions géopolitiques internationales et l'arrivée des nouvelles technologies comme l'IA, on ne peut pas exclure une crise majeure en 2024 constituant une menace sur ce marché de la cyberassurance. »

Analyse des tendances du marché

La compilation des cinq années d'étude sur lesquelles reposent les données compilées dans LUCY a permis de mettre à jour, au cours de différentes éditions, une correspondance entre l'augmentation forte du nombre d'entreprises

qui s'assuraient et le ratio sinistres/primes. Un phénomène évoluant « comme une vague », année après année, vers les entreprises de taille inférieure.

En se basant sur les chiffres délivrés par cette étude et ce qu'ils mettent en évidence, il est ainsi possible d'établir une dynamique de marché : « On avait observé en 2020 un afflux de grandes entreprises qui s'étaient assurées avec un loss ratio (ratio sinistres/

GARANTIES – TARIFICATION (INDICATIONS TYPE*)

- **Une grande entreprise** souscrit une couverture de 40 M€ avec une franchise de 7,5 M€ pour une prime de 950 000 €.
- **Une ETI** souscrit une couverture de 8,5 M€ avec une franchise de 700 000 € pour une prime de 160 000 €.
- **Une entreprise intermédiaire** souscrit une couverture de 4 M€ avec une franchise de 100 000 € pour une prime de 38 000 €.
- **Une entreprise moyenne** souscrit une couverture de 1,5 M€ avec une franchise de 15 000 € pour une prime de 5 500 €.
- **Une petite entreprise** souscrit une couverture de 700 000 € avec une franchise de 2 500 € pour une prime de 1 260 €.
- **Une micro-entreprise** souscrit une couverture de 350 000 € avec une franchise de 1 000 € pour une prime de 500 €.

* Valeurs indicatives moyennes de primes par an ; certains grands groupes souscrivent des garanties supérieures à 100 M€.

primes) mauvais ayant entraîné une réaction du marché en 2021 avec un doublement des taux et une baisse de la capacité de 24 %. Cela a un peu refroidi certaines grandes entreprises concernant leur entrée sur le marché. Le loss ratio s'est amélioré cette année-là, venant détendre les assureurs qui ont augmenté les taux mais de manière plus légère, ce qui a provoqué un appel d'air », commente Philippe Cotelle. Conséquence : en 2022, on a enregistré davantage de grandes entreprises assurées, un *loss ratio* excellent à 16 % entraînant de manière mécanique un adoucissement du marché en 2023 avec une baisse des taux de 12 % et une hausse de la capacité de 12 %. « Cela nous permet de faire un pronostic sur 2024 : en 2023, le loss ratio des grandes entreprises s'établissant à 9 %, on peut considérer que le marché va continuer à s'adoucir en 2024, sauf si une nouvelle crise devait éclater », estime Philippe Cotelle. Concernant les ETI, on a observé en 2021 un flux d'entreprises assurées (+ 20 %) avec un *loss ratio* mauvais (261 %) ayant entraîné une réduction du marché dédié aux ETI en 2022 et freiné le développement de leurs souscriptions. Une amélioration de ce ratio sinistres/primes en 2022 (à 51 %) a conduit à un adoucissement du marché, mais la capacité souscrite moyenne a de son côté baissé. « En 2023, les 47 % d'augmentation d'ETI qui s'assurent et le loss ratio à 21 % sont probablement le signal qu'il existe une plus grande maturité dans l'échange entre assureur et assuré dans le mécanisme d'adhésion », juge Philippe Cotelle.

Si la réduction du nombre de sinistres et de la sévérité des attaques en 2023 illustre un marché de la cyberassurance apaisé et stabilisé dans les différentes catégories d'entreprises, il n'en demeure pas moins volatil. « Celui-ci ne se développe pas à l'allure des années précédentes, souligne Philippe Cotelle. 328 millions d'euros de

primes en 2023 ne constituent pas un montant suffisamment robuste pour compenser une crise majeure qui pourrait affecter les grands groupes. » Raison pour laquelle le marché demeure, selon lui, encore fragile, pas encore mature, et extrêmement dépendant des grands comptes malgré le développement du nombre d'entreprises intermédiaires et moyennes assurées. Au niveau de la souscription, le potentiel chez les ETI demeure à ce titre très important, avec seulement environ 15 % d'entre elles assurées aujourd'hui. « On peut

observer que les mesures mises en place par les entreprises sont plus efficaces et qu'elles réagissent mieux. En revanche, étant donné les tensions géopolitiques internationales et l'arrivée des nouvelles technologies comme l'IA, on ne peut pas exclure une crise majeure en 2024 constituant une menace sur ce marché de la cyberassurance », conclut Philippe Cotelle. ■

Pour consulter et télécharger l'étude LUCY, rendez-vous sur le site de l'Amrae, rubrique « Bibliothèque ». ■

FOCUS SUR LES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

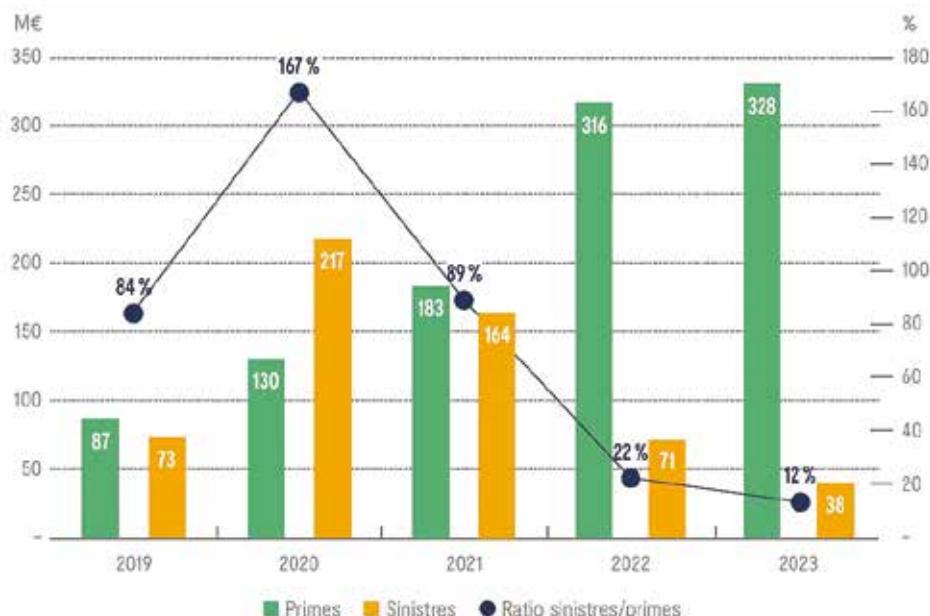
Particularité de l'édition 2024 de LUCY : la décision d'affiner son analyse sur les entreprises de taille intermédiaire en séparant en deux cette catégorie, avec, d'un côté, les ETI affichant entre 500 millions et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et, de l'autre, les entreprises intermédiaires comptabilisant entre 50 millions et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une nouvelle catégorisation qui fixera un point de départ pour les éditions suivantes.

« En matière de nombre d'entreprises qui s'assurent sur ce segment, on enregistre davantage un afflux d'entreprises intermédiaires entre 50 millions et 500 millions que d'ETI, indique Philippe Cotelle. Une information à mettre en parallèle des témoignages des courtiers qui estiment qu'il existe peut-être encore, dans cette catégorie d'entreprises, des arbitrages entre investissements cyber et assurances. En outre, l'exigence des assureurs pour l'accès à l'assurance des ETI peut parfois être considérée comme trop "dure" pour ces dernières, préférant alors investir dans la cybersécurité. »

La capacité assurée moyenne, quant à elle, s'élève chez les ETI à 8,3 millions d'euros et à 4,1 millions d'euros chez les entreprises intermédiaires.

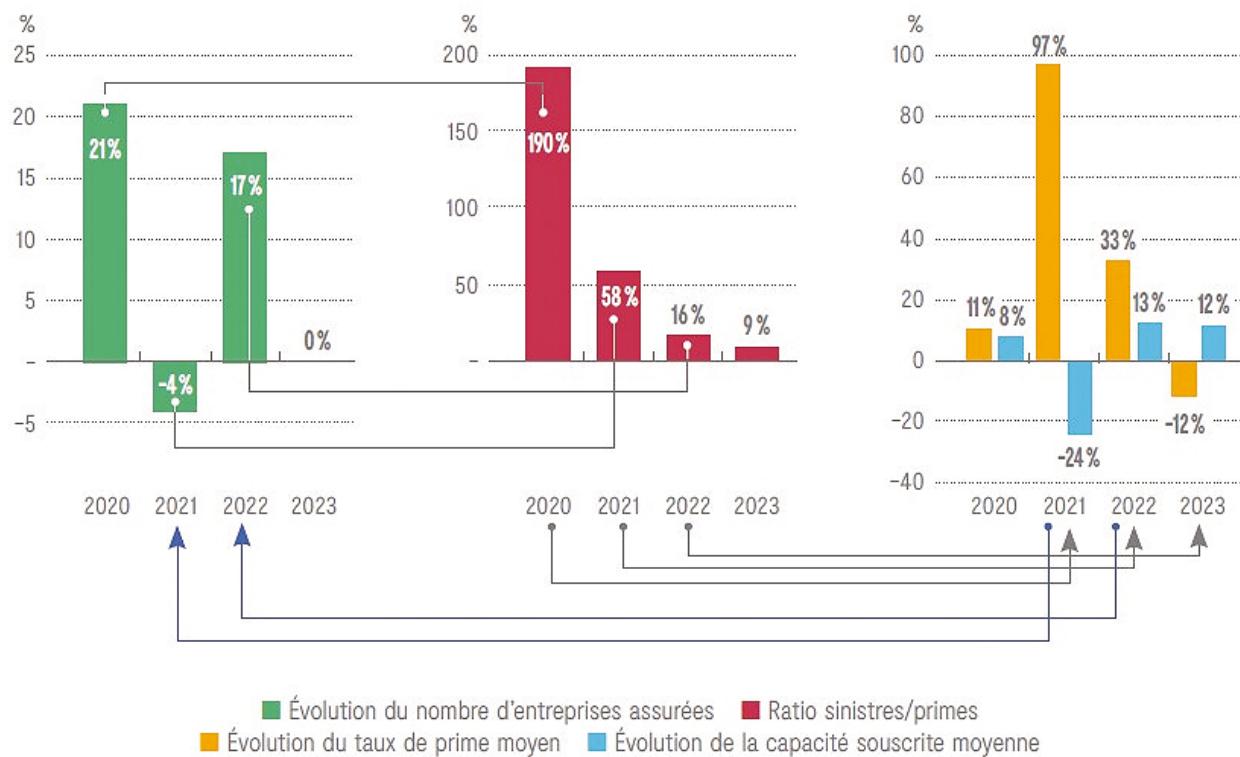
« Clairement, pour les courtiers, les enjeux de développement se trouvent donc sur ces ETI et ces entreprises intermédiaires », juge Philippe Cotelle.

Ratio sinistres/primes

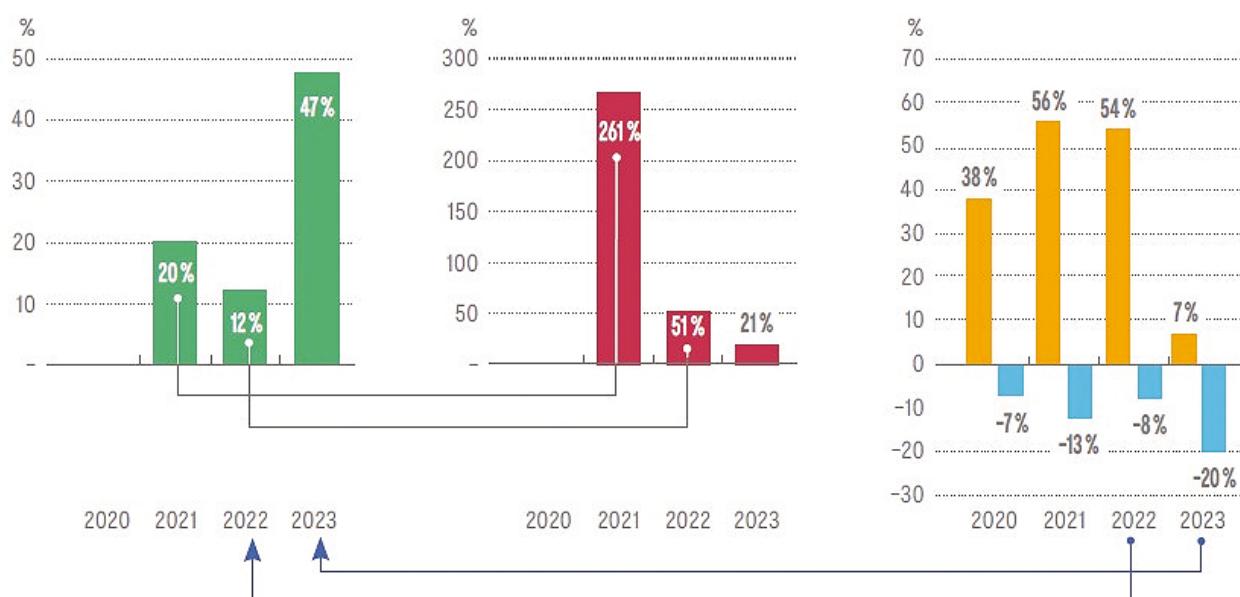


Dynamique du marché

Grandes entreprises



ETI



Évolution du nombre d'entreprises assurées ■ **Ratio sinistres/primes**
Évolution du taux de prime moyen ■ **Évolution de la capacité souscrite moyenne**

lesrisquesdemacollectivite.fr

Un outil de cartographie dédié aux risques des collectivités territoriales

Parmi les missions essentielles de l'Amrae figure celle de promouvoir le concept de gestion des risques.



territoriales. « *L'objectif est de permettre aux collectivités territoriales d'établir rapidement et gratuitement une cartographie holistique de leurs risques grâce à un questionnaire en ligne* », souligne Marie-Élise Lorin, administratrice de l'Association en charge des régions et des collectivités locales.

Les représentants d'une vingtaine de collectivités territoriales et les risk managers de l'Association ont ainsi élaboré collégialement des centaines de questions couvrant 38 types de risques répartis en neuf familles : interruption du service public, environnement, stratégique et politique, sécurité des administrés, patrimoine, finance, social et ressources humaines, juridique et conformité, autres risques opérationnels. Ce questionnaire a été testé avec succès dans les communes participantes.

« *Cette approche globale est essentielle pour permettre aux décideurs publics d'identifier et de hiérarchiser les risques de leurs collectivités et administrés et, le cas échéant, de commencer à dialoguer avec les assureurs spécialisés sur leurs risques* », poursuit Marie-Élise Lorin.

Cet outil s'inscrit dans les recommandations de la commission Finances du Sénat, présidée par le sénateur Jean-François Husson (Meurthe-et-Moselle, LR). Lesdites recommandations précisent qu'il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des risques auxquels la collectivité est exposée pour restaurer les conditions de la concurrence au sein du marché de l'assurance, face auquel nombre de communes sont aujourd'hui dans de très vives difficultés.

Prochaine étape ? Un programme de formation spécifique conçu par l'Amrae, destiné aux agents territoriaux qui ont la responsabilité des risques et des assurances dans leur périmètre. ■



« L'objectif est de permettre aux collectivités territoriales d'établir rapidement et gratuitement une cartographie holistique de leurs risques grâce à un questionnaire en ligne. »

Cette promotion du concept de gestion des risques, historiquement conduite auprès des entreprises du secteur privé, s'est au fil des ans étendue aux organisations publiques. Le thème est désormais traité au sein de la commission ERM 360. L'analyse des pratiques et besoins des collectivités territoriales et entreprises de service public a montré en effet que les pratiques étaient, sinon identiques, du moins très comparables. En revanche, l'appétence au risk management, les typologies de risques, le vocabulaire, les cadres juridique et réglementaire diffèrent. C'est pourquoi l'Amrae – sur la base de macartodesrisques.fr – a conçu lesrisquesdemacollectivite.fr, un outil gratuit et sécurisé dédié aux collectivités territoriales. Conçu avec et pour les collectivités

Exemples de risques gérés sur lesrisquesdemacollectivite.fr



JOYEUX
SERVI AVEC LE CŒUR

UN CAFÉ QUI REVEILLE AUSSI L'INCLUSION

100% DES BÉNÉFICES
POUR L'EMPLOI DE
PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP



Agence **wha** Photo : Aldo Soraes.

ARNAUD, ÉQUIPIER AU CAFÉ JOYEUX
SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

Cafés d'exception disponibles en grains, capsules et moulu,
torréfiés et conditionnés en France.

En vente sur CAFEJOYEUX.COM



LIBERTY SPECIALTY MARKETS

JEUX OLYMPIQUES À PARIS : LA GESTION DES RISQUES INVITÉE À LA FÊTE !

Véritable fête nationale, les Jeux Olympiques de Paris (JOP) impliquent néanmoins une politique de gestion des risques millimétrée. François Barriol, Responsable Risques terroristes et Risques spéciaux chez Liberty Specialty Markets France (LSM) nous détaille les enjeux des JOP pour un assureur.



**FRANÇOIS BARRIOL,
RESPONSABLE RISQUES
TERRORISTES ET RISQUES SPÉCIAUX
CHEZ LIBERTY SPECIALTY MARKETS
FRANCE (LSM)**



Quels sont les enjeux des JOP pour un assureur comme LSM ?

Le premier enjeu fut celui de l'anticipation et de la prospective. Paris a été désignée ville-hôte en 2017 et depuis, le monde a évolué dans des proportions aussi inédites qu'inattendues (pandémie, guerre en Ukraine, retour de l'inflation...). Les assureurs apprennent des sinistres et grâce aux volumes générés sur des risques particuliers, nous sommes en mesure de comparer certaines situations et d'identifier des tendances.

Anticiper les risques de 2024 dès 2017 est un exercice périlleux qui nécessite de l'humilité. Certains risques étaient déjà connus mais leur intensité et leur fréquence ont évolué tandis que d'autres sont apparus avec parfois un potentiel systémique. Nous avons travaillé avec des analystes et universitaires pour obtenir une cartographie qui soit la plus proche des réalités. Si les risques naturels sont assez bien documentés, les risques d'origine humaine sont en revanche beaucoup plus volatils.

Le deuxième enjeu principal est la gestion de nos cumuls et de nos capacités : les événements planétaires amènent par définition à une concentration de personnes, d'actifs et de capitaux à un même endroit au cours d'une même période.

Certaines lignes de produits font-elles l'objet d'une attention particulière ?

Oui, c'est le cas pour les risques d'annulation d'événements : l'attractivité des JOP implique un essor du nombre d'événements organisés dans ce cadre. La masse assurable est donc bien supérieure à celle que nous constatons hors année olympique. Nous devons maîtriser nos engagements sur les événements que nous souscrivons et notamment sur les produits ex-

posés aux périls systémiques que nous proposons comme le Terrorisme ou les intempéries et Catnat.

Nous surveillons aussi les cumuls en Cyber, Fraude et nos expositions en « perte d'attractivité » proposées en complément de polices Terrorisme ou en police séparée pour lesquelles un attentat peut déclencher toutes les polices dans un rayon prédéfini. En 2016, lors de l'attaque terroriste à Nice, la baisse de fréquentation à l'aéroport sur les 30 jours a été estimée à plus de 10 % et les pertes pour l'hôtellerie locale à plus de 20 %.

Enfin, en tant qu'assureur RC de sociétés de sécurité, nous savons que le manque de personnel disponible est un facteur aggravant le risque de réclamation pour négligence, erreur ou omission.

Pour faire face à ce type de surcharge d'activité, est-ce important de préparer les équipes ?

En tant qu'assureur, nous avons à cœur d'accompagner les entreprises impliquées dans l'organisation des JOP tant au niveau de la prévention que lors de la survenance d'un sinistre.

Nos équipes sont mobilisées à cet effet.

Néanmoins, en regardant en arrière, nous avons reçu durant la pandémie de 2020/2021 plus d'une centaine de réclamations au titre de l'assurance annulation et le seul dossier qui n'avait pas été réglé au 31/12/2021 était un dossier sur lequel nous étions coassureurs et n'avions pas la gestion du sinistre. Nos pratiques en termes d'indemnisation et notre gestion des sinistres internalisée ont permis d'asseoir la réputation de LSM qui se mesure notamment dans les enquêtes Golder ainsi que dans toutes les enquêtes internes des grands cabinets de courtage. En un sens, c'est une opportunité pour nous.

Faites confiance au leader du marché pour renforcer vos compétences en management des risques

AMRAE FORMATION

Notre mission :

Former les acteurs des métiers du risque et des assurances

Pour prévenir et maîtriser les risques de vos entreprises

Des compétences recherchées des entreprises pour faire face aux enjeux économiques actuels

Formations certifiantes Formations courtes Formations intra-entreprise



En savoir plus : www.formation.amrae.fr
Contact : amrae.formation@amrae.fr | 01.42.89.33.20



Abonnement 2024*

Je désire m'abonner à la revue Atout Risk Manager pour 2024 (4 numéros)

L'abonnement à Atout Risk Manager est compris dans l'adhésion.

Non adhérent à l'Amrae : 74 € HT**

Adresse de livraison

Nom

Prénom

Entreprise

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

E-mail

ATOUT RISK MANAGER

Contact : Amrae

Service abonnement

36, boulevard de Sébastopol
75004 Paris

Tél. : 01 42 89 33 16

atotriskmanager@amrae.fr

Date

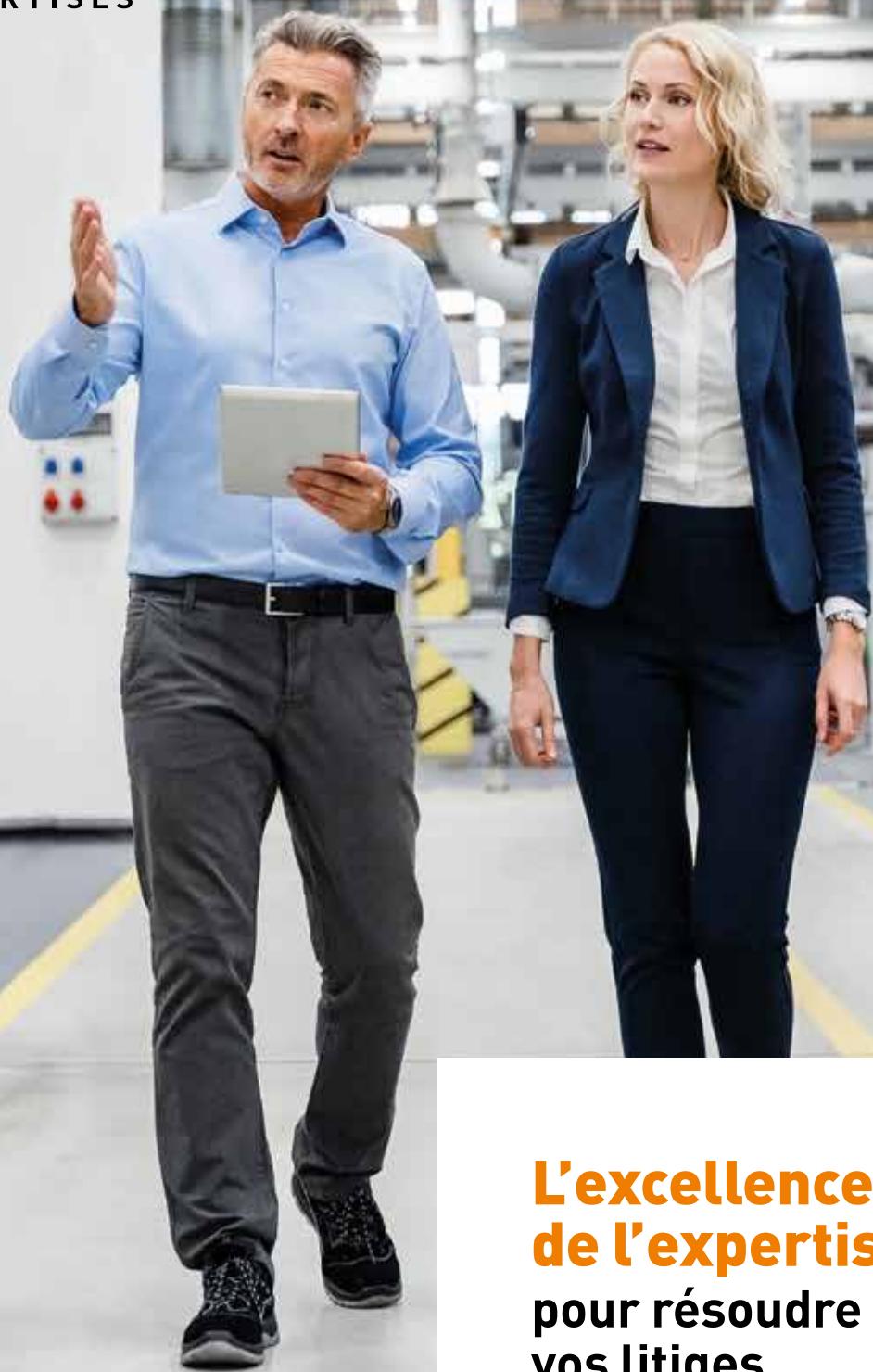
Signature

RÈGLEMENT À RÉCEPTION DE LA FACTURE

NB : application du taux de TVA en vigueur au moment de la commande (20 % en novembre 2023).
*Abonnement valable sur une année civile. Si je m'abonne en juillet, je recevrai les deux numéros déjà parus dans l'année + les deux suivants.
**Pour tout envoi hors de France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix HT de 9 % pour l'Europe et 18 % pour les autres pays.



NUMÉRO
1 DE LA
CATÉGORIE
EXCELLENT*
2023-24



CHIMIE • INDUSTRIE • RCCI
CONSTRUCTION • FINANCE / PE
AUTOMOBILE • AGROALIMENTAIRE
INFORMATIQUE

Chem-In EXPERTISES SAS
2 rue Croix Castel - 78600 Maisons-Laffitte
Tél. +33 (0)1 34 801 468 | chem-in@chem-in-expertises.com
www.chem-in-expertises.com
PARIS - LYON - CHERBOURG

**L'excellence
de l'expertise
pour résoudre
vos litiges**





QBE. Soyons prêts.

Construire un monde plus résilient

QBEfrance.com

 **QBE**
Business insurance